# EQUIPE
# HAGUENAU

*Rapport d'activité 2018*

# Territoire d'intervention

L'équipe de la JEEP Haguenau a mission de prévention spécialisée sur l'ensemble de la ville de Haguenau avec une priorité sur le quartier des Pins situé à l'entrée sud de la ville et le quartier St Joseph dans la partie Nord. Le poids économique et démographique, ainsi que la situation géographique, font de Haguenau la ville cœur de l'Alsace du Nord. Après Strasbourg, Colmar et Mulhouse, Haguenau constitue le quatrième pôle urbain le plus important d'Alsace comprenant néanmoins un nombre non négligeable de quartiers en difficultés. Sa population s'élève à **34 848 habitants**. La commune de Haguenau a la particularité d'avoir une très vaste superficie ; 18 259 hectares (182,59 km2), soit la plus vaste d'Alsace.

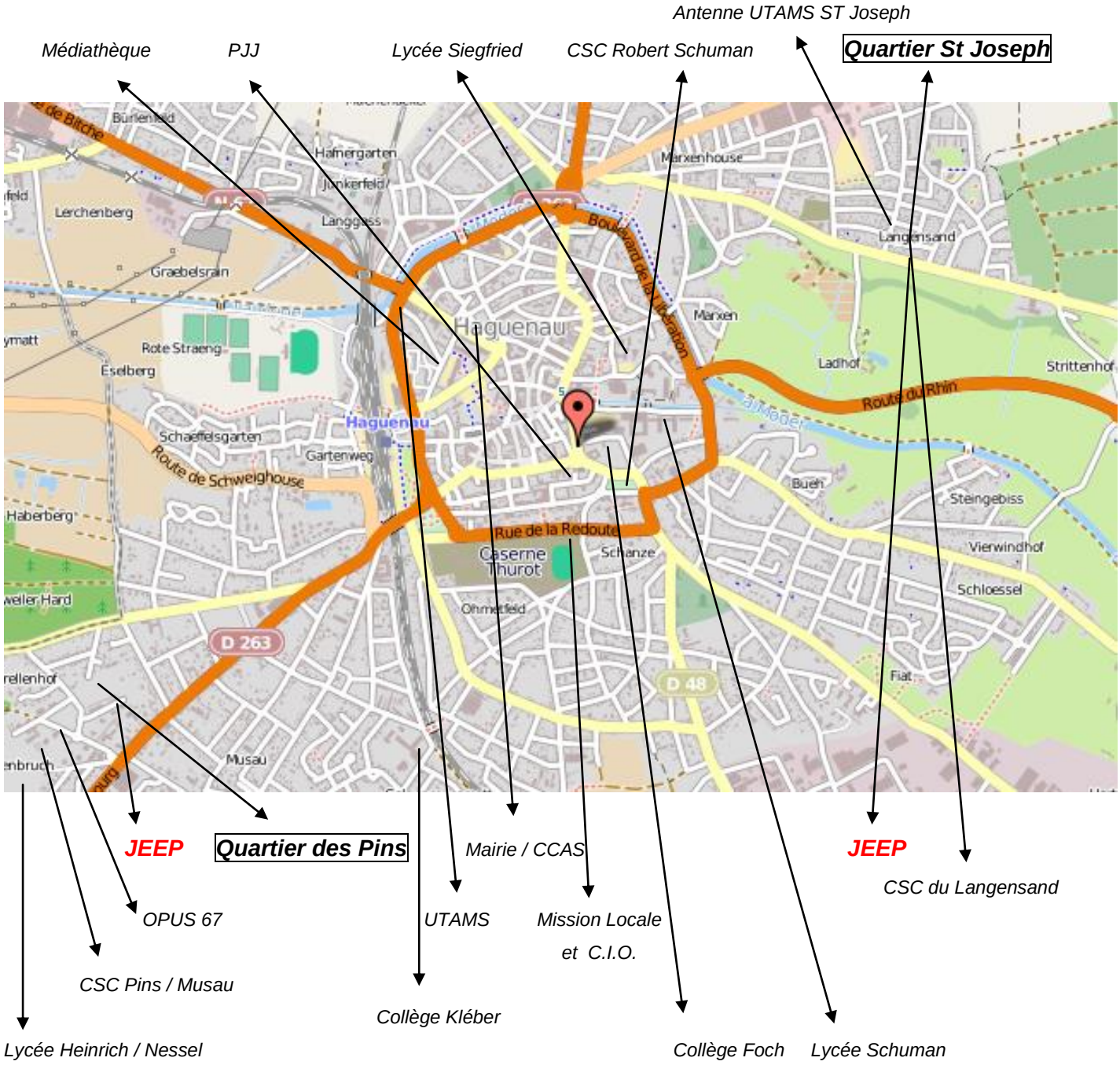

# Les Pins

Le quartier des Pins est situé à l'entrée sud de la Ville de Haguenau. Il est bordé au sud et à l'ouest par la forêt, à l'est par la route de Strasbourg, le groupe scolaire Heinrich/Nessel et le quartier de la Musau, au nord par la zone pavillonnaire du quartier Saint Gérard.

Assez éloigné du centre ville (3 kms) et plus étendu que Saint-Joseph, il couvre un périmètre d'environ 500 m de diamètre. Trois rues sillonnent le quartier : la rue de la Piscine avec deux immeubles OPUS de 7 étages plus un immeuble de co-propriétés et des pavillons individuels, la rue des Carrières avec 6 immeubles OPUS de 3 à 4 étages ainsi que le grand bâtiment (Maison de Quartier) abritant le centre social et culturel Pins / Musau rattaché au CSC Robert Schuman situé au centre ville, une annexe de la médiathèque, le Multi- Accueil Pomme de Pin et l'école maternelle.

La rue Thomas Becquet est composée de 4 immeubles OPUS de 7 étages plus un immeuble de co-propriétés de 5 étages. Une grande place arborée occupe le centre du quartier et comprend un city stade et un espace de jeux pour enfants. Un jardin participatif a vu le jour en 2015 sur une parcelle de cette place et propose à des habitants volontaires du quartier de s'adonner au plaisir du jardinage. Un projet de rénovation du reste de l'espace est toujours en cours.

Au bout de la rue de la Piscine se trouvent la piscine municipale de plein air, le Bowl d'Hag , le tennis club et le camping municipal. Ces espaces publics font régulièrement l'objet de dégradations et sont aussi le théâtre de conflits entre les jeunes des Pins et les adultes qui y travaillent.

La proximité de la forêt et les nombreux espaces engazonnés atténuent l'impression d'envahissement par le béton. Le bâti est pourtant ici aussi fortement dégradé, surtout rue des Carrières qui est considérée par l'ensemble des habitants comme le cœur du quartier. Suite à l'étude réalisée en 2017 et 2018, des travaux de réhabilitation de la rue des Carrières (121 logements) et de la rue de la Piscine (58 logements) doivent démarrer en janvier 2019.

Une importante opération de rénovation des bâtiments de la rue Thomas Becquet s'est achevée début 2017. Les travaux d'isolation extérieure ainsi que le ravalement de façade des 4 bâtiments de la rue Thomas Becquet changent radicalement le visuel et apportent une touche de modernisme à cette partie du quartier. La rénovation des cages d'escalier donne également une meilleure image de l'ensemble des immeubles de cette rue. 96 logements du patrimoine d'OPUS 67 ont bénéficié de cette réhabilitation.

D'importants travaux d'aménagement des espaces extérieurs et de voirie auraient dû être réalisés en 2018. Ceux-ci ont été décalés en janvier 2019. Profitant des travaux de réhabilitation, et suite à de nombreux incendies de containers à poubelles en 2017 / 2018, Il a été acté entre le bailleur social (OPUS 67) et la ville de Haguenau, de mettre en place des bacs à ordures ménagères enterrés. Ces travaux d'enfouissement débuteront au courant du premier trimestre 2019.

Classé en priorité II au sein du (CDV) Contrat De Ville Haguenau-Bischwiller-Kaltenhouse, le quartier des Pins est englobé dans le secteur géographique plus large des Pins/Musau/Saint Gérard, qui compte 2 647 habitants, dont 444 sont allocataires CAF (1247 personnes couvertes) ; 55% des allocataires vivent sous le seuil de bas revenus. La population des jeunes de moins de 25 ans représente 613 personnes, soit 24% de la population du territoire. Fin 2013, 151 allocataires du quartier (soit 31% de l'ensemble des allocataires) perçoivent au moins un minimum social (72.2% RSA et 27.8% AAH). Par ailleurs, on dénombre 86 familles monoparentales sur les 275 logées par l'OPUS 67, ce qui représente plus de 30 %.

Une ligne de transport urbain (RITMO) traverse le quartier et permet une plus grande mobilité des habitants vers le centre ville et les autres quartiers de la ville. Le dimanche, les transports en commun ne circulent pas sur l'ensemble de la ville.
Il n'y a pas d'école primaire aux Pins. Pour se rendre à l'école Saint-Georges qui se trouve au centre ville, les élèvent prennent des bus scolaires 4 fois par jour. C'est le collège Kléber, situé à 1 km à l'est, qui est le collège de secteur.
En 2018, le contexte économique reste difficile pour un grand nombre de familles du quartier. Il faut ajouter à cela que le quartier des Pins constitue le plus important réservoir d'habitat social d'Alsace du Nord et que, sa mauvaise réputation aidant, seules les familles en très grande précarité et n'ayant pas d'autre choix, acceptent de s'y installer, avec, souvent, comme objectif de le quitter rapidement.
Suite à une vacance de nombreux logements en 2016 / 2017, une grande majorité de ces logements ont été attribués aux associations d'aide aux réfugiés (ASF, ADOMA, Foyer Notre Dame) qui gèrent aujourd'hui 39 logements, ce qui représente environ 15% des logements OPUS du quartier des Pins.

D'importants travaux de réhabilitation et de résidentialisation du patrimoine d'OPUS 67 doivent démarrer en début d'année 2019 au quartier des Pins.

# Saint Joseph

Le quartier Saint Joseph est intégré au quartier administratif de Marxenhouse (2 207 habitants), qui comprend trois sous-unités qui sont : Baerenfeld, Marxenhouse et Saint Joseph). Il est caractérisé par son caractère isolé au Nord - Est de la ville, même si la ligne de bus de la société RITMO[1] a permis de désenclaver le quartier, et aux habitants de plus facilement circuler vers le centre-ville et les autres quartiers de Haguenau. De plus, les travaux de réhabilitation achevés en 2012, ont permis au quartier St Joseph une plus grande mixité sociale et un mieux vivre ensemble, qui se ressentent positivement dans l'ambiance globale lors des différentes manifestations organisées au sein du quartier. Depuis fin 2014, le quartier Saint Joseph n'est plus en zone prioritaire, dans le cadre de la nouvelle politique de la ville, mais reste en zone de veille active.

Pourtant, le quartier Saint-Joseph, même s'il a évolué très positivement ces dernières années, reste un quartier populaire où les difficultés éducatives et sociales peuvent être importantes. Peuplé de 500 habitants à Saint-Joseph, dont près de 52 % ont moins de 30 ans et 40.4 % vivent sous le seuil de bas revenus. Par ailleurs, le taux de chômage relevé à Saint Joseph est de 35 % pour les 16-24 ans, de plus de 8 % pour les 25-54 ans et de plus de 12 % pour les 55-64 ans. 14,1 % des habitants sont par ailleurs bénéficiaires de la Couverture Maladie Universelle Complémentaire (CMU-C) et 14,6 % des allocataires CAF dépendent à 100% des prestations sociales. Ces dernières années, le nombre de familles monoparentales (14,7%) et de personnes isolées vivant seules a fortement augmenté et a rattrapé le nombre de couples sans enfants. En outre, le nombre de mineurs dans le quartier Saint Joseph-Marxenhouse est de 20% de la population totale. Du fait des revenus modestes de la population, le quartier Saint-Joseph est principalement constitué de logements sociaux. Ainsi, 12 immeubles de 3 étages (16 entrées), 1 immeuble de 4 étages construit en 2011 et 10 maisons individuelles construites en 2011 appartiennent à OPUS67 (117 logements ; environ 350 personnes sur les 500 habitant à Saint Joseph). Un autre bâtiment HLM de 4 étages, géré par DOMIAL, complète le parc de logements sociaux de Saint Joseph. Tous sont regroupés autour de quatre rues, dans un périmètre d'environ 200 mètres de diamètre, bordé par la forêt de Haguenau.

Par ailleurs, sociologiquement, la population de Saint Joseph comprend une importante communauté d'origine turque, 50 % de la population du quartier étant d'origine étrangère (6,8 % de la totalité de la population étrangère d'Haguenau) mais également afghane, des différentes minorités ethniques de La République de Russie (Tchétchènes, Ingouches) tandis que l'on peut noter une présence importante de familles d'origine « nomades » sédentarisées, principalement yéniches[2].

Au niveau des services de proximité, on trouve une école maternelle dans le quartier, ainsi qu'une classe de Cours Préparatoire (CP), mais pas d'école primaire. En effet, les enfants empruntent quotidiennement

[1] Ligne de bus installée en 2006 à Saint Joseph.

[2] Les Yéniches sont souvent surnommés « vanniers » en Alsace, en raison des métiers que cette population exerçait souvent par le passé : vannier (confection d'objets à base d'osier, de paille, de roseaux : chaises, paniers etc…) donc mais aussi ferrailleur ou rémouleur (affûtage d'objets coupants).

des bus qui les emmènent au centre-ville (environ 2 km.) pour se rendre à l'école Primaire. De plus, le quartier fait partie du secteur du collège Foch, situé lui aussi au centre-ville. En outre, les élèves scolarisés en classe de SEGPA sont dans l'obligation de se rendre au collège Kléber, au Sud-Ouest de la ville, distant de 6 km. Au niveau des commerces, seule une pharmacie est présente sur le territoire de Saint Joseph. Le débit de tabac qui faisait également PMU et dépôt de pain, incendié en 2015 est resté fermé en 2018 mais une épicerie doit ouvrir à sa place courant 2019.

# Public ayant bénéficié d'un accompagnement en 2018
(par champ d'intervention)

L'accompagnement individuel est une action éducative par laquelle le travailleur social référent apporte une aide à une personne en vue de résoudre avec elle les difficultés qu'elle rencontre dans son parcours d'insertion sociale.
L'accompagnement se réalise à l'aide d'un plan d'action déterminé et d'un engagement oral réciproque, et fait l'objet d'une évaluation.
Ce mode d'intervention nécessite, au préalable, l'établissement d'une relation de confiance.

Nombre de champs renseignés par personnes accompagnées (max. 3)

| Tranches d'âge | < 12 ans | | 12-15 ans | | 16-17 ans | | 18-24 ans | | + de 25 ans | | Parents | | TOTAL | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Genre | M | F | M | F | M | F | M | F | M | F | M | F | M | F |
| Nbre de personnes accompagnées | 21 | 18 | 60 | 39 | 28 | 22 | 38 | 30 | 9 | 5 | 40 | 98 | 196 | 212 |
| Ecoute | | | 21 | 19 | 10 | 15 | 6 | 14 | 1 | 3 | 20 | 51 | 58 | 102 |
| Apprentissages relationnels | 14 | 9 | 24 | 17 | 8 | 7 | 2 | 3 | | | | | 48 | 36 |
| Médiation jeunes /famille | 13 | 11 | 45 | 25 | 9 | 12 | 4 | 1 | | | 28 | 76 | 99 | 125 |
| Lien avec la scolarité, orientation | 17 | 16 | 45 | 29 | 18 | 14 | 2 | | | | | | 82 | 59 |
| Soutien à l'emploi à la formation | | | | | 7 | 5 | 23 | 19 | 6 | 3 | 8 | 26 | 44 | 53 |
| Accompagnement sur situation judiciaire | | | 14 | 4 | 10 | 2 | 7 | 1 | 2 | | 5 | 3 | 38 | 10 |
| Accès au logement | | | | | | | 7 | 10 | 7 | 4 | 8 | 28 | 22 | 42 |
| Démarches administratives, aides financières | | | | | 2 | | 17 | 22 | 7 | 4 | 35 | 80 | 61 | 106 |
| Accompagnement santé, soins | 2 | 3 | 7 | 6 | 3 | 4 | 2 | 3 | | | 5 | 10 | 19 | 26 |
| Accès aux loisirs (pratiques artistiques, culturelles, sportives) | 10 | 8 | 21 | 13 | 5 | 5 | | | | | 2 | 14 | 38 | 40 |
| TOTAL | 56 | 47 | 177 | 113 | 72 | 64 | 70 | 73 | 23 | 14 | 111 | 288 | 509 | 599 |

# Situation de l'accompagnement individuel

Il s'agit de renseigner ce tableau, au 31 décembre de chaque année, en fonction du stade auquel se trouve chaque personne accompagnée, en fonction de son âge et du genre

| Tranches d'âge | **‹ 12 ans** | | **12-15 ans** | | **16-17 ans** | | **18-24 ans** | | **+ de 25 ans** | | **Parents** | | **TOTAL** | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Genre | M | F | M | F | M | F | M | F | M | F | M | F | M | F |
| Arrêt de l'accompagnement | | | | **1** | | | **3** | | **4** | | **1** | **1** | **8** | **2** |
| Arrêt et relais partenarial | **2** | **2** | | | | | | | | | | **5** | **2** | **7** |
| Poursuite de l'accompagnement | **12** | **10** | **33** | **21** | **14** | **10** | **16** | **10** | **3** | **2** | **10** | **42** | **88** | **95** |
| Poursuite de l'accompagnement en lien avec un relais en réseau | **7** | **6** | **26** | **16** | **13** | **12** | **19** | **20** | **2** | **3** | **28** | **50** | **95** | **107** |
| Latence, absence d'évolution | | | **1** | **1** | **1** | | | | | | **1** | | **3** | **1** |
| Autre (à préciser) | | | | | | | | | | | | | | |
| TOTAL | **21** | **18** | **60** | **39** | **28** | **22** | **38** | **30** | **9** | **5** | **40** | **98** | **196** | **212** |

# Public rencontré par l'équipe en 2017

| âge / Sexe | < 12 | | 12 à 15 | | 16 à 17 | | 18 à 25 | | > 25 | | Parents | | TOTAL | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | M | F | M | F | M | F | M | F | M | F | M | F | M | F |
| Public connu depuis plus d'un an | 40 | 28 | 70 | 61 | 65 | 38 | 50 | 37 | 31 | 30 | 52 | 63 | 308 | 257 |
| Public connu depuis moins d'un an | 94 | 88 | 26 | 22 | 31 | 15 | 6 | 5 | 18 | 9 | 12 | 17 | 187 | 156 |
| Total | 134 | 116 | 96 | 83 | 96 | 53 | 56 | 42 | 49 | 39 | 64 | 80 | 495 | 413 |

Départ colonie KERBERT
« Juillet 2018 »

Escalade avec le Groupe Entr'filles
« Mars 2018 »

Nettoyage de printemps
« Mars 2018 »

# Introduction

L'année 2018 a été marquée par l'affirmation d'une identité citoyenne constatée dans les deux quartiers prioritaires et de veille que sont Saint Joseph et Les Pins. En effet, celle-ci s'est nettement accentuée sur le quartier des Pins par le biais du Conseil Citoyen. Cette émergence de forces vives permet une réflexion, des débats mais surtout des initiatives collectives pour l'amélioration de leur quartier et du vivre avec. Ces initiatives citoyennes sont aujourd'hui soutenues par la ville de Haguenau qui répond fréquemment aux différentes sollicitations du Conseil citoyen et lui a permis de prendre une part active dans la réflexion autour de la réhabilitation du quartier des pins qui démarrera en 2019. En effet, ses membres ont pu être consultés lors de réunions débats autour de questions de sécurité mais aussi d'aménagement de leur territoire, en lien avec les différentes associations œuvrant sur le quartier. D'ailleurs à la demande du Conseil Citoyen, la vidéo protection devrait être installée au courant de l'été 2019, demande mainte fois renouvelée depuis la mise en place du Conseil Citoyen en 2014.

Néanmoins, l'équipe de prévention spécialisée a repéré une inquiétude grandissante chez les habitants et des discours haineux et anxieux envers l'accueil de la population nouvellement arrivée constituée en majorité de demandeurs d'asiles. Nous nous devons de rester vigilants quant à cette question du « vivre avec » et surtout prévenir toute dérive de communautarisme qui pourrait mettre à mal l'évolution positive du quartier des Pins. L'équipe de la JEEP tente de développer un partenariat avec les différentes associations accompagnant ce public, afin d'une part de travailler à l'harmonie entre les habitant du territoire mais également à la prise en charge commune de problématiques individuelles repérées dans ces familles. La barrière de la langue reste pour nous une grande préoccupation.

Le comité d'initiative des habitants à Saint Joseph répond aux mêmes attentes et à la même envie pour certains habitants, de se saisir des enjeux de leur quartier et d'être force de proposition pour l'avenir. Ce quartier de veille reste une préoccupation importante pour l'équipe de prévention spécialisée, qui y repère en lien avec les différents partenaires du territoire, des situations de carences éducatives et sociales des structures familiales, certes moins visibles que celles du quartier prioritaire, mais tout aussi inquiétantes.

L'année 2018 a également largement permis une mobilisation de l'équipe autour de projets collectifs permettant une réponse aux différentes problématiques rencontrées lors des accompagnements individuels de jeunes en situation de grande souffrance. En effet, les éducateurs ont pu constater une fragilisation des structures familiales, engendrant une recrudescence d'accompagnements renforcés d'enfants en danger. Cette constatation a permis une coopération avec les différents services éducatifs mais aussi avec de nouveaux partenaires.

Malgré ces coopérations, la complexité des situations a obligé l'équipe à réfléchir et requestionner ses pratiques afin de permettre une prise en charge au plus près des carences rencontrées. « L'action alternative » a pu, pour certains jeunes, être une réponse favorisant un départ réactif sur une temporalité courte, favorisant une perte de repères permettant au jeune de se recentrer sur lui-même et interroger les différentes problématiques repérées.

Pour d'autres en revanche, l'inscription dans un projet à long terme tel que « l'action Entr'filles » et « l'Action de rupture » permet un travail de fond sur des thématiques tels que le décrochage scolaire, le harcèlement, les relations filles garçons, la prévention de la délinquance….
Ces actions ne seraient pas possibles sans le soutien et la confiance de la ville de Haguenau ainsi que des différents financeurs, qui ont conscience de la nécessité de prises en charge individualisées mais également d' actions préventives permettant un repérage, bien en amont, des situations d'enfance en danger.

L'équipe est fière d'avoir en sa possession ces différents outils issus de la prévention spécialisée et de sa flexibilité, et les défend avec force et convictions, surtout quand elle est le témoin d'aboutissements positifs de parcours de jeunes ou de familles, qui dès leur enfance n'ont pas forcément eu toutes les chances de réussite.

# Analyse quantitative

**1/ Présence sociale et travail de rue**

La prévention spécialisée, et plus particulièrement l'équipe de la JEEP Haguenau, est installée à demeure depuis 20 ans sur les secteurs des quartiers des Pins et Saint Joseph. L'association JEEP est véritablement reconnue et la stabilité de l'équipe éducative depuis plusieurs années permet un travail approfondi de lien avec les habitants de ces deux quartiers. Cette présence stable et permanente, tout au long de l'année, ainsi que le mode d'intervention spécifique qu'est le travail de rue, nous permettent d'avoir une connaissance fine du territoire d'intervention ainsi que des dynamiques (tant positives que négatives) qui s'y opèrent. Ce mode d'intervention représente un travail de fond essentiel à notre pratique et reste le moyen le plus rapide et efficace pour connaître personnellement les jeunes et les familles et, surtout, pour être repérés et reconnus par les habitants.
La taille humaine de ces deux territoires d'intervention nous permet aujourd'hui de nous recentrer véritablement sur les accompagnements de jeunes et de familles les plus en difficultés et nécessitant la coopération de multiples services. La prévention reste toujours ce lien continu avec les jeunes et leurs parents et remet en circulation les informations afin que la parole des familles soit entendue.

Les fins d'après-midi et les débuts de soirée sont les moments les plus opportuns pour croiser les jeunes dans la rue. Nous avons également pris l'habitude d'être aux abords des deux écoles maternelles du quartier des Pins et saint Joseph pour croiser les familles, ainsi que, plus ponctuellement, sur des zones plus éloignées de nos traditionnels secteurs d'intervention, secteurs où se retrouvent régulièrement des groupes de jeunes, que nos partenaires nous signalent.

L'équipe est présente quotidiennement sur différents sites de la ville de Haguenau :

- aux abords et dans les deux CSC des quartiers des Pins et Saint Joseph, et lors des manifestations et activités organisées durant l'année ;
- aux abords des collèges (Kléber / Foch), au moment des entrées et des sorties de cours ; lors des temps de récréation ;
- aux animations de rues et « caravane de l'été » dans les différents quartiers de la ville ;
- aux abords de la gare et au centre-ville quand le besoin s'en fait sentir.

Cette présence a permis à l'équipe de rencontrer, au courant de l'année 2017, plus de 800 personnes lors des différentes manifestations et d'en accompagner 408 autour d'actions spécifiques en lien avec notre mode d'action (écoute, lien avec la scolarité, accompagnement sur des situations judiciaires…).

## 2 / Prévention précoce sur un public – de 12 ans

Les éducateurs ont accompagné, en 2018, 39 jeunes âgés de moins de 12 ans en lien avec un partenariat qu'il nous a semblé important de renforcer. En effet, les écoles primaires sont devenues des interlocuteurs privilégiés afin de prévenir le plus en amont possible des situations de déscolarisation précoce.
Une prise en charge de l'absentéisme au collège nous parait tardive car certains signes précurseurs ont déjà été repérés lors de la scolarité en école primaire. De ce fait, une communication mais également un regard croisé sur ces situations nous parait primordial afin de répondre à cette problématique qui résulte très souvent d'une défaillance parentale.
Par ailleurs une instance dédiée à l'absentéisme scolaire a été créé afin de répondre à ces constats, par la ville de Haguenau, qui réunit les directeurs d'école primaire, les centres sociaux culturels, l'inspection académique, l'UTAMS ainsi que la JEEP afin d'étudier et de proposer des accompagnements adaptés à ces jeunes et à ces familles le plus en amont possible.
L'inscription de l'équipe dans le Parcours de Réussite Educative permet également d'apporter aux enfants et aux adolescents en difficultés scolaires ainsi qu'à leurs familles issus de quartiers défavorisés, un accompagnement ciblé et sur mesure, ayant pour objectif de lutter contre l'échec scolaire et l'exclusion et promouvoir la santé par la pratique d'activités sportives.
Ce repérage se poursuit également dans les différents temps de travail de rue de l'équipe qui reste sensible à tout signe d'errance de la part de ce public très jeune. Le travail en réseau permet une vision globale des situations mais aussi le relais vers les institutions compétentes pour l'accompagnement et la socialisation de ces enfants amenés à devenir les adultes de demain.
Le partenariat développé depuis plusieurs années avec le « Lions Club » de Haguenau est également un outil très intéressant pour l'équipe : il nous permet de travailler au départ en colonie en Bretagne pour une durée de 3 semaines de 7 jeunes âgés de 6 à 11 ans de la ville de Haguenau.
Le « Lions » nous confie le choix des familles pour lesquelles il nous semble important de donner la possibilité aux enfants de partir en vacances ; ce nouvel outil nous permet d'envisager un travail différencié sur la parentalité et d'aborder un public qui nous semble en difficulté avec un support tel que celui des vacances.
Nous tentons de rester vigilants à ces différentes questions et surtout de rester centrer sur les situations les plus en rupture avec les institutions, qui est le cœur même de la mission de prévention spécialisée.

## 3 / Accompagnement auprès des familles

L'équipe tente d'associer systématiquement les parents dans l'accompagnement qu'elle propose aux jeunes. En effet, 138 parents ont été accompagnés au courant de l'année 2018, majoritairement sur de la médiation jeunes/ familles mais également concernant des démarches administratives et de l'écoute.
Les difficultés éducatives d'un jeune ne sont souvent qu'un symptôme d'un dysfonctionnement familial dont la problématique peut être multiple (logement, finance, éducation, couple …).

Le travail en réseau et en partenariat dans ces prises en charge familiales complexes, nous semble essentiel afin que les familles sentent qu'un cadre tienne autour de leur(s) problématique(s) et que les réponses apportées soient cohérentes.
Il s'agit de remettre la famille en lien avec tous les partenaires afin que, d'une part, sa parole soit entendue et, d'autre part, qu'elle soit rendue actrice des futures démarches entreprises.
En pratique, nous pouvons, dans certaines situations, rencontrer de grandes difficultés à obtenir une adhésion sincère et forte des parents, ceci pour des raisons que nous connaissons assez bien : histoire personnelle difficile, angoisse face à la précarité économique, relations conjugales conflictuelles...
Pour autant, nous pouvons encore en prévention spécialisée, nous adapter au rythme de la famille et du jeune, ce qui est véritablement un avantage dans les prises en charge notamment dû à la flexibilité de notre mode d'intervention. Comme nous l'avons très souvent expérimenté, le temps éducatif et d'accompagnement ne se limite pas à un mandat ordonné par un magistrat mais bel et bien à l'implication des principaux intéressés, à leur prise de conscience des difficultés et des moyens pour les résoudre. Au vu des contextes variés, ces prises en charge peuvent nécessiter quelques mois pour certaines ; des années pour d'autres.
Nous avons souhaité nous doter d'outils pouvant aborder ces problématiques avec les familles dans un contexte autre que celui de la crise.
Nous avons donc démarré une expérimentation de projet collectif famille en partant d'un constat commun entre la JEEP et l'UTAM quant à la difficulté pour les familles que nous accompagnons, présentes sur le territoire, de mener à bien, de façon concrète et objective, un projet de départ en vacances. Ce support éducatif que sont les vacances nous permet de travailler sur le renforcement des liens affectifs et éducatifs entre les parents et les enfants, mais aussi de sortir de l'état d'urgence dans lequel nous sommes parfois amenés à accompagner les familles en privilégiant une projection à moyen ou long terme. L'objectif est de faire prendre conscience aux familles qu'elles peuvent être les acteurs de leurs envie et ne plus se contenter d'exprimer seulement un besoin. Les notions d'engagement et de responsabilisation sont au cœur de l'accompagnement éducatif et social à travers ce projet.
En partenariat avec l'assistant social de secteur ainsi que la puéricultrice, nous organisons des ateliers pensés comme des espaces de réflexion mais aussi conviviaux, de rencontre à l'intérieur des familles (parents/enfants), entre les différentes familles mais aussi avec les travailleurs sociaux où il s'agit de définir les freins au départ mais surtout de surmonter les problématique pour organiser leurs vacances en toute autonomie.

**4/ Travail en réseau / Partenariat**

Les groupes de travail pluridisciplinaires que nous animons aux Pins et à Saint Joseph assurent la mise en cohérence des interventions auprès des usagers et des familles.
Ils garantissent une articulation complémentaire entre les différents acteurs de terrain et rendent l'action sociale plus efficiente. Ils évitent la dispersion, les doublons et l'isolement des professionnels de terrain.
Il s'agit de coordonner, face à des situations précises, nominatives et communes, l'action des différents travailleurs et intervenants sociaux des deux quartiers, afin d'élaborer ensemble des modes

d'accompagnements adaptés. En partageant les connaissances, l'ensemble du groupe réussit à offrir aux familles un accompagnement qui reflète l'expertise et les connaissances des différents professionnels.

Ce réseau dynamique permet à chaque structure de partager avec d'autres ses propres compétences et capacités spécifiques pour atteindre des objectifs, à la fois communs et complémentaires, plus efficacement et plus durablement. Ainsi, ce partenariat offre de nouvelles opportunités, en reconnaissant les qualités et les compétences de chaque acteur.
En 2018, pour les deux groupes, nous nous sommes réunis à 14 reprises (7 fois au Pins, 7 fois à St Joseph) et nous avons travaillé sur 49 situations de jeunes et de familles.

| **Constitution du groupe de travail du quartier des Pins en 2018** | **Constitution du groupe de travail du quartier St Joseph en 2018** |
|---|---|
| Le responsable de l'équipe ville UTAMS<br>2 assistantes sociales de secteur Pins<br>L'adulte relai du CSC Pins / Musau<br>1 CESF du CSC Pins / Musau<br>La responsable de la bibliothèque des Pins<br>La directrice du multi-accueil Pomme de Pin<br>La directrice adjointe de la Mission Locale<br>Le directeur du CCAS<br>1 travailleur social du CCAS de Haguenau<br>2 éducateurs de la Jeep + chef de service | Le responsable de l'équipe ville UTAMS<br>L'assistant social de secteur St Joseph<br>La puéricultrice PMI du secteur St Joseph<br>La directrice du CSC du Langensand<br>La CESF (Conseillère en Economie Sociale et Familiale) du CSC Langensand.<br>La directrice adjointe de la Mission Locale<br>Le directeur du CCAS de Haguenau<br>1 travailleur social du CCAS de Haguenau<br>1 éducateur de la Jeep+ chef de service |

Au-delà de ces groupes de travail, l'objectif du réseau est véritablement de créer un « écosystème de protection » autour des jeunes et des familles afin que tous les acteurs sociaux ayant un lien avec la situation soit dans une démarche de bienveillance et de proposition d'accompagnement sur mesure en lien avec les problématiques rencontrées.
Depuis trois ans, des rencontres trimestrielles ont lieu avec le Service de Protection de l'Enfance, dans un souci d'échange et de coordination de nos deux services autour des situations les plus compliquées, celles pour lesquelles les réponses des institutions n'ont peu ou pas d'effet sur les situations d'enfance en danger. Des complémentarités d'intervention ont pu s'expérimenter : par exemple, des accompagnements physiques sur des lieux de placement en binôme avec un éducateur SPE et un éducateur de prévention ont pu permettre à un jeune de s'inscrire plus facilement dans un placement dans le sud de la France. Cet éloignement a été rendu possible de par le travail de préparation basée sur la relation de confiance mais surtout de part la connaissance du jeune et de sa famille par l'équipe de prévention spécialisée.

**5/Accompagnements éducatifs en lien avec la scolarité**

La participation de la JEEP aux cellules de veille dans les deux collèges a véritablement favorisé l'ancrage de l'équipe de prévention spécialisée de Haguenau dans le secondaire.
Le travail de lien avec les éducateurs ainsi que l'ouverture de l'établissement vers l'environnement social et familial des jeunes favorisent aujourd'hui la construction de parcours individualisés dans les situations les plus problématiques. Le changement complet de l'ensemble de l'équipe de direction du collège Kléber à la rentrée 2018 n'a en rien remis en question ce fort partenariat et a même permis la possibilité de réflexion de prise en charge collective JEEP/ Education Nationale autour de la thématique du harcèlement scolaire mais aussi d'initiative collective entre les deux institutions.

L'individualisation des prises en charge a également favorisé la mise en place d' « Action alternative » en lien avec l'Education Nationale permettant à des jeunes en crise dans l'institution scolaire, accompagnés par la prévention spécialisée, d'être extrait un court temps (2/3 jours) du groupe classe et de l'établissement de manière réactive afin d'une part de permettre au jeune de se recentrer sur lui-même, d'interroger les problématiques repérées et d'autre part, travailler avec le collège une prise en charge différente de la difficulté de ce jeune.
La lutte contre le décrochage scolaire et l'absentéisme restent une priorité pour nous, afin de prévenir des situations d'exclusion qui peuvent advenir de plus en plus tôt. Nous avons accompagné 74 jeunes âgés de 12 à 15 ans sur des problématiques en lien avec la scolarité.

**6/ Le pouvoir d'agir**

L'équipe tente d'associer au maximum les jeunes, les parents et les habitants du quartier dans les différents projets qu'elle mène en leur laissant une place d'acteur afin qu'ils puissent se saisir de leurs capacités et de leur force au service de leur quotidien.
L'action « Mise en bouche », menée en partenariat avec le CSC Robert Schuman, consiste à animer un groupe de parents bénévoles au sein du quartier des Pins autour de la conception et de la mise en place d'ateliers de cuisine, d'organisations de prestations et de buffets pour des partenaires. Ce projet vise à agir sur les problématiques et les freins d'accès à l'emploi. Cette action se poursuit également dans l'idée de permettre à des mamans du quartier des Pins de redevenir des femmes ayant des perspectives d'insertion sociale et professionnelles, et pouvant s'épanouir en dehors de la seule sphère familiale. Il s'agit de leur redonner tout simplement une place dans la société pour que change l'image souvent dévalorisée qu'elles ont d'elles.
Toutes ces étapes tendent à faciliter la réappropriation de l'espace de vie aux habitants et permettent à ce groupe et au quartier de rayonner dans toute la ville et ainsi donner une image positive d'une action rendue possible grâce aux participants.

L'autofinancement permet d'organiser des sorties culturelles et des weekends avec le groupe. Ces moments passés avec eux sont souvent des temps propices aux confidences qui permettent d'aborder des questions en toute confiance, dans un cadre plus souple.

Un deuxième axe fort de cette participation citoyenne est le conseil citoyen du quartier prioritaire des Pins/Musau qui donne une place aux habitants dans les instances de décisions concernant leur quartier. La prévention spécialisée soutient les initiatives citoyennes qui en émergent suite à un diagnostic partagé entre les acteurs locaux et les habitants.

Enfin, les différents projets collectifs de jeunes menés par l'équipe sont pensés avec les jeunes.
Les actions sont débattues et programmées en lien avec leurs envies / besoins, leur capacité à chacun, tout en tenant compte de leurs problématiques individuelles. Il s'agit de faire émerger de ces collectifs les différentes forces individuelles au service du groupe.

**7/ Accompagnement en vue de l'insertion sociale et professionnelle**

Nous avons accompagné 54 jeunes âgés de 16 à 25 ans dans la recherche d'un emploi ou d'une formation. Nous aidons à la rédaction de CV et de lettres de motivations, à la construction de projets d'insertion ainsi qu'à la préparation des entretiens d'embauche.
Le chantier éducatif reste pour la JEEP un outil important d'accompagnement du public vers une insertion sociale et professionnelle. En 2018, l'équipe a accompagné 21 jeunes haguenoviens dans le cadre des chantiers éducatifs. La construction d'un parcours reste pour nous une priorité, que nous travaillons avec l'ensemble des partenaires de l'insertion et des dispositifs existants pour cette tranche d'âge (Mission locale, associations intermédiaires, services civiques). Au-delà d'une future insertion professionnelle, nous avons travaillé avec eux les démarches de mise à jour de leur dossier administratif. Plusieurs d'entre eux n'avaient plus de carte d'identité (perte, vol…), pièce indispensable à l'accès au travail.
Il s'agit de les aider à s'insérer socialement en les accompagnants, parfois physiquement, dans l'ouverture d'un compte bancaire et l'obtention d'une couverture maladie.

Une reprise économique dans le bassin d'emploi haguenovien a permis à certains de nos jeunes accompagnés dans les chantiers éducatifs de se diriger vers un contrat de travail pérenne. Nous ne pouvons qu'en être satisfait au vu du parcours que nous avons construit avec eux et des différents échecs auxquels ils avaient été confrontés auparavant.
Pour d'autres, la garantie jeune ou encore le service civique a été une réponse à leur poursuite d'accompagnement, une fois les savoirs-être travaillés dans les différents chantiers auxquels ils ont pu participés.

**8/ Les chantiers éducatifs en 2018 à Haguenau**

Il s'agit de permettre à une vingtaine de jeunes, filles ou garçons, de 16 à 25 ans des différents quartiers haguenoviens de s'engager dans une démarche d'adaptation progressive au monde du travail en étant encadré par un éducateur technique et accompagné un éducateur de prévention spécialisée pendant toute la durée du chantier.
Les jeunes réalisent des travaux sur des périodes courtes (20 hrs maxi) et sont accompagnés en amont et en aval dans un parcours d'insertion sociale et professionnelle. La durée du travail est volontairement courte et modulable (4 heures maximum par jour) pour permettre aux jeunes de s'adapter progressivement à des conditions inédites pour eux. La situation de travail est formatrice, source d'acquisition de compétences et de savoir-être, que les chantiers éducatifs permettent d'identifier et de reconnaître.
Ceux-ci consistent en la réalisation de travaux ne nécessitant pas ou peu de compétences techniques (débroussaillage, nettoyage, petits travaux de peinture, etc.),

La présence de l'éducateur qui effectue les mêmes tâches que le jeune, permet de traiter en temps réel ou lors de débriefings ultérieurs, les problèmes pouvant surgir (conflit, fatigue, démobilisation, questions, etc.) et qui dans d'autres conditions, pourraient avoir un caractère rédhibitoire (sanction, abandon de poste, démission).

Par ailleurs, l'éducateur référent travaille en amont du chantier à la mise à jour de la situation administrative du jeune (carte d'identité, Attestation de sécurité sociale, ouverture d'un compte bancaire…), et en aval à l'accompagnement de celui-ci dans son parcours d'insertion sociale et professionnelle.
L'objectif principal étant de travailler la mise à jour de sa situation administrative, la ponctualité, l'assiduité, le respect des consignes de sécurité, la gestion des conflits, les relations hiérarchiques, les relations entre collègues, etc.
Depuis un an et demi, un éducateur technique a été recruté par l'association JEEP dans le cadre d'un financement par le fond social européen. Il encadre les jeunes sur le plan éducatif et technique lors des chantiers éducatifs. En plus de l'éducateur technique, un éducateur de l'équipe de Haguenau est présent au coté du jeune tout au long du chantier, afin de travailler avec lui les codes de comportement propre au monde du travail, qui lui font souvent défaut et qui freine son insertion professionnelle.

En 2018, les relations entre les jeunes, dont certains n'avaient encore jamais évolué dans un espace professionnel, ont été très bonnes, y compris pour ceux qui ne se connaissaient pas.
Les relations avec les éducateurs encadrant n'ont pas posé de problème particulier, pas plus qu'avec les prestataires extérieurs (le CTI de Haguenau, le Service des Sports de Haguenau, L'OPUS 67…), ou avec les associations intermédiaires (Utiléco, pour les chantiers sur la ville de Haguenau, et Logiservices pour les travaux sur l'Eurométropole de Strasbourg).

Tous les éducateurs de l'équipe de la JEEP à Haguenau qui ont été présents sur les chantiers s'accordent à dire que les échanges entre eux et les jeunes ont été d'une grande richesse, ce qui n'est pas toujours possible lors du travail de rue au détour d'une cage d'escalier ou d'un coin de rue.
Les chantiers permettent de faire le point sur certaines difficultés rencontrées par le jeune dans son parcours d'insertion, et de mettre en travail celles-ci, en situation.
Par ailleurs, le chantier éducatif, par la mise en relation des jeunes avec d'autres services (Associations intermédiaires), le statut de salarié, la préparation (mise à jour du dossier administratif) a eu un effet dynamisant et a permis de relancer les parcours d'insertion de certains, qui étaient au point mort, voire jamais entamés.

Les résultats obtenus en 2018 restent encourageants pour le public que nous accompagnons mais aussi pour l'équipe éducative de Haguenau qui s'est beaucoup impliquée dans le repérage, l'accompagnement et la coordination des parcours professionnels des jeunes suivis dans les différents chantiers éducatifs qui nous ont été confiés tout au long de l'année.

- **3 jeunes** garçons (QPV Pins) ont été accompagnés vers le dispositif « Garantie Jeune ». Les 3 l'ont intégré en 2018 après plusieurs chantiers éducatifs en 2017 et 2018.
- **1 jeune** garçon (Bildstoeckel) a signé un contrat de travail d'un mois (job d'été) avec l'OPUS 67 en juillet 2018 (partenaire de notre action).
- **1 jeune** fille des Pins a signé un contrat de service civique en février 2018 après 1 an ½ d'accompagnement en chantier éducatif.
- **1 jeune** garçon mineur (QPV Pins) a signé un contrat de service civique et l'intégrera en février 2019 après 1 an ½ d'accompagnement en chantier éducatif.
- **1 jeune** fille (QPV Pins) a signé un CDD de 4 mois en septembre 2018 dans un supermarché haguenovien après 1an ½ de suivi en chantier éducatif.
- **1 jeune** garçon (QPV Pins) a signé un CDI en mai 2018 après 2 ans ½ d'accompagnement en chantier éducatif.
- **2 jeunes** (1fille du QPV Pins / 1garçon de St Joseph) cumulent les CDD depuis juillet 2018 avec les différentes agences intérimaires de Haguenau et reste en contact avec l'équipe éducative de Haguenau.

Les autres jeunes continuent à nous solliciter au travers des chantiers éducatifs.

L'expérience 2018 reste très positive pour les jeunes dans la mesure où nous n'avons constaté que trois absences justifiées et 1 arrêt de chantier d'un commun accord entre le jeune et l'éducateur référent.
Cet abandon a été repris en entretien individuel avec le jeune en question, puis il a participé au dernier chantier de l'année en décembre 2018 au tennis club des Pins en donnant toute satisfaction. Ce jeune va intégrer un service civique dans le cadre du programme « Booster » en février 2019.

# ➡ Chantiers réalisés en 2018 dans le cadre du Contrat de Ville H.B.K. ⬅

**1/ Nettoyage Haute pression des pierres de taille et du sol, grattage de la rouille et remise en peinture des rambardes métalliques du parc de la gare coté kiosque**

Commanditaire : Ville de Haguenau du 19 / 02 au 16 / 03 / 2018
- 144 heures de travail

***« Avant »***

***« Après »***

**2/ Démontage, ponçage, vernissage et remontage des bancs en bois de la piscine de pleine air de Haguenau**

Commanditaire : Ville de Haguenau du 04 / 06 au 09/ 06 / 2018
- 64 heures de travail pour 4 jeunes de Haguenau.

**3/ Nettoyage, rebouchage des trous, ponçage et remise en peinture de la façade extérieur de la piscine de plein air de Haguenau**

Commanditaire : Ville de Haguenau du 24 / 09 au 28/ 09 / 2018
- 42 heures de travail pour 4 jeunes de Haguenau.

**4/ Désherbage et Nettoyage du contour du tennis club des Pins**

Commanditaire : Ville de Haguenau du 10 / 12 au 14 / 12 / 2018
- 32 heures de travail pour 3 jeunes de Haguenau.

**Avant** **Après**

Par ailleurs ;

- **3 jeunes** (1 fille et 2 garçons du QPV Pins) de Haguenau ont participé à un chantier de remise en peinture des locaux de l'association JEEP au quartier St Joseph à Haguenau (56 hrs de travail)
- **4 jeunes** (2 garçons du QPV Pins / 1 garçon du Centre-ville) de Haguenau ont participé à un chantier de protection et déplacement de meubles au rectorat de Strasbourg (68 hrs de travail)
- **3 jeunes** (3 garçons du QPV Pins) ont participé à un chantier de remise en peinture de cages d'escalier pour CUS Habitat, sur le territoire de l'Eurométropole de Strasbourg (76hrs de travail)

Ces deux derniers ont été l'occasion de vérifier l'assiduité et la mobilité des jeunes sur un chantier où aucun retard ne pouvait être toléré. Là encore nous avons eu à faire à des jeunes motivés et plutôt fiers de se rendre au travail le matin de bonne heure et aucun retard ou absence n'ont été constatés.

Ces résultats encourageants ne signifient pas pour autant que les jeunes qui ont pu en bénéficier sont définitivement insérés socialement et professionnellement. Leur situation reste fragile, mais ils sont à nouveau en mouvement, en demande, ce qui tranche singulièrement avec ce que l'on pouvait observer d'eux, ne serait-ce que quelques semaines auparavant.
Nous souhaitons pérenniser l'action en 2019

# Coopérations engagées / Partenariats / réseaux 2018

| Domaines pris en compte | Partenaires | Cadres d'intervention |
|---|---|---|
| **Aide Sociale** | - UTAMS de Haguenau<br>- Référent RSA<br>- CCAS de Haguenau<br>- La Boussole (aide alimentaire)<br>- CAF de Haguenau<br>- OPUS 67 (logement)<br>- UDAF du Bas-Rhin<br>- CARITAS<br>- EMMAUS | - Accompagnements individuels et orientation<br>- accès au logement<br>- Soutien à la parentalité<br>- Réunions de concertation / synthèses<br>- Participation au groupe de travail pluridisciplinaire Pins et St joseph<br>- Aides financières (Colonies, transport…) |
| **Assistance éducative / Protection de l'enfance** | - AEMO<br>- AED<br>- HESTIA Service de placement à domicile<br>- SPE de Haguenau | - Réunion de concertation<br>- Réunion de synthèse<br>- Suivi des mesures / coordination |
| **Scolarité Education** | **- Lycées**<br>Heirich / Nessel<br>Siegfried<br>MLDS (Heinrich / nessel)<br><br>**- Collèges** :<br>Foch (cellule de veille)<br>Kléber (cellule de veille)<br>Segpa / collège Kléber<br>ULIS / collège Kléber<br><br>**- Écoles élémentaires :**<br>St Georges<br>Vieille Ill<br>Musau<br>St Nicolas<br><br>- Le CIO de Haguenau<br>- CSC du Langensand et Schuman CLAS (Aide aux devoirs)<br>- PRE (programme de réussite éducative)<br>- Le Service jeunesse de la ville de Haguenau | - Commission de lutte contre le décrochage scolaire<br>- Rencontres mensuelles avec les CPE et proviseurs adjoints du lycée<br>- Suivi de scolarité<br>- Participation aux cellules de veille dans les 2 collèges. (Foch / Kléber)<br>- Rencontres régulières avec les équipes de vie scolaire dans les différents établissements (lycées, collèges)<br>- Suivi et accompagnement d'élèves en difficultés<br>- Mise en relation avec les familles<br>- Présences régulières aux sorties des collèges.<br>- Médiation entre les familles / collèges et écoles<br>- Recherche et accompagnement de stages pour les collégiens<br>- Aide à l'orientation<br>- Rencontre avec les enseignants référents<br>- Coordination des groupes de travail Pins / St Joseph<br>- Participation à la cellule de lutte contre la violence en milieu scolaire.<br>- Participation et membre du CA du collège Foch |

| Domaines pris en compte | Partenaires | Cadres d'intervention |
|---|---|---|
| **Emploi Formation** | - Mission Locale pour l'Emploi<br>- Pôle Emploi<br>- ELAN (Centre de formation)<br>- MOBILEX (mobilité)<br>- AI Logiservices<br>- AI Utiléco<br>- OPUS 67 Haguenau<br>- AFPA<br>- Ville de Haguenau (CDV)<br>- Industrie Service | - Rencontres mensuelles pour les suivis de jeunes accompagnés par l'équipe.<br>- Groupes de travail pluridisciplinaire Pins / St Joseph<br>- Information, orientation et Accompagnement de jeunes dans leurs démarches<br>- Accompagnement de jeunes vers la formation et/ou de l'entreprise<br>- Convention avec les A.I. (Associations Intermédiaires) pour les chantiers éducatifs<br>- Mise à jour du dossier administratif des jeunes suivis dans le cadre des chantiers éducatifs (C.I., R.I.B., CPAM / CMU…)<br>- Recherche, organisation et réalisation de chantiers éducatifs (JEEP)<br>- Convention avec OPUS 67 / Jobs d'été pour 2 jeunes (1 mois / jeune) |
| **Santé** | - Point d'accueil et d'écoute jeunes<br>- Service d'addictologie de l'hôpital de Haguenau<br>- PMI de l'Utams de Haguenau | - Orientation et accompagnement<br>- Participation à des groupes de travail<br>- Visites à domicile conjointes. |
| **Ville de Haguenau** | - Service jeunesse<br>- Centre Technique intercommunale<br>- CISPD | - Participation à différentes réunions<br>- Organisation et mise en œuvre de chantiers éducatifs en lien avec le Contrat de Ville HBK.<br>- Mise à disposition de complexes sportifs et don de récompenses. |
| **Loisirs Culture Animation** | - Ville de Haguenau (Relais Culturel / CDV)<br>- Le Service des Sports de la ville de Haguenau<br>- CSC Langensand<br>- CSC Pins / Musau et Robert Schuman<br>- Théâtre de Haguenau<br>- Tôt ou tard<br>- La Médiathèque de Haguenau + annexe des Pins<br>- Collectif d'habitants de St Joseph<br>- Collectif de parents des Pins | - Participation au groupe de travail pluridisciplinaire Pins /St Joseph<br>- Elaboration commune et mise en œuvre d'actions collectives<br>- Participation active aux fêtes de quartier<br>- Délocalisation d'activités du relais culturel dans les quartiers de Haguenau |

| Domaines pris en compte | Partenaires | Cadres d'intervention |
|---|---|---|
| **Logement Hébergement** | - OPUS 67 (Bailleur social Pins / St Joseph)<br>- CCAS de Haguenau<br>- Le Toit Haguenoviens | - Participation au groupe de travail pluridisciplinaire (Pins /St Joseph)<br>- Orientation et accompagnement<br>- Aide administrative<br>- Aide alimentaire d'urgence |
| **Vie associative** | - Tôt ou tard<br>- Roc en stock<br>- L'ASTU<br>- Le CIDFF de Haguenau<br>- Lion's Club<br>- CNLAPS | - Accompagnement de jeunes<br>- Formation<br>- Petit déjeuners partenaires<br>- Préparation et départ de jeunes en colonie de vacances |
| **Justice** | - PJJ (Protection Judiciaire de la jeunesse) UEAT de Haguenau<br>- SPIP (Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation) du Bas-Rhin<br>- Service des tutelles judiciaires / TGI de Saverne<br>- Juge des enfants<br>- Viaduc 67 (Aide aux victimes)<br>- Thémis | - Accès aux droits<br>- Orientation et/ou accompagnement de jeunes et/ou de familles<br>- Mise en relation jeunes / Services<br>- Concertation avec les intervenants en charge du suivi des jeunes.<br>- accompagnement de jeunes et de familles au tribunal<br>- Accompagnement de mineurs sous mesure de justice /en lieu d'accueil<br>- Médiation et remise en relation service de justice / jeunes<br>- Aide à la recherche de lieux pour TIG<br>- Réunion de concertation, analyse de situation des jeunes suivis par la justice (PJJ / JEEP) 6 rencontres / an |
| **Sécurité** | - Police Nationale<br>- Police Municipale<br>- Sous-préfecture de Haguenau | - Participation à la cellule de veille |

# Un exemple d'accompagnement individuel de l'équipe JEEP à Haguenau

*Afin de préserver l'anonymat, l'ensemble des prénoms dans ce récit ont été modifiés.*

**L'accompagnement de Johnny**

**1/ LA RENCONTRE**

A la rentrée de Septembre 2017, l'équipe de prévention spécialisée de la JEEP de Haguenau, reprend contact avec les établissements scolaires. La conseillère principale d'éducation nous alerte directement sur une situation, méconnue du service de prévention spécialisée. Elle nous explique qu'elle craint la déscolarisation d'une jeune, qui n'est pas revenue au sein du collège depuis une quinzaine de jours et qui avait déjà une scolarité en demie teinte lors de la fin d'année dernière. Nous avons décidé de nous rendre au domicile familial.

Nous rencontrons une mère de famille, seule avec trois enfants, âgés respectivement de 14, 12 et 7 ans, sympathique et accueillante. Nous exposons la situation à la maman ainsi qu'à la jeune fille, présente au domicile au moment de notre visite. Nous relatons l'inquiétude de l'établissement scolaire ayant fait appel à nos services. Nous comprenons que, malgré toute sa bonne volonté, cette maman est dépassée par les évènements et par le comportement de sa fille. Pendant l'entretien, nous nous rendons également compte que la situation de son frère cadet (Johnny), est tout aussi préoccupante.

Nous tentons d'établir un lien de confiance avec lui, tout en restant attentifs à l'évolution de sa sœur. Nous gardons bien sûr, un lien constant avec l'établissement scolaire.

De plus, leur mère est très coopérative et, par conséquent, transparente quant aux différentes difficultés rencontrées par ses enfants, ce qui rend le travail éducatif plus simple pour les éducateurs.

Très rapidement, nous constatons les carences éducatives dans cette famille. Certes cette mère au foyer est bienveillante, répond parfaitement aux besoins primaires de ses enfants, néanmoins à l'entrée dans l'adolescence, les choses se compliquent et le cadre éducatif devient flou voire inexistant.

Après quelques entretiens et sorties avec Johnny, nous comprenons que ce jeune ne relève pas d'un cycle scolaire « ordinaire », qu'une déficience est visible, mais plus frappant encore, c'est ce culte voué à un oncle au passé judiciaire fourni qui nous inquiète, sans oublier une scolarité de façade dans laquelle il ne s'implique pas. Nous décidons de rédiger une information préoccupante aux vues des différents éléments inquiétants que nous renvoie le collège, mais également après les différents actes délictueux commis par Johnny. Laura reste méfiante quant à notre intervention et n'adhère pas à un retour au collège malgré les différentes étapes et interventions que nous avons tenté de mettre en œuvre.

## 2/ L'INFORMATION PREOCUPANTE

Au mois d'octobre 2017, nous décidons de rédiger une information préoccupante concernant les agissements de Johnny, la déscolarisation de Laura mais également, les difficultés de leur mère à investir son rôle. A ce moment-là, madame est enceinte de son quatrième enfant, (d'un homme connu par l'association JEEP pour des faits de violence sur son ex-concubine. Monsieur ne prévoit pas de s'installer avec elle dans l'immédiat).

Nous sommes inquiets quant à l'évolution de Johnny dans ce contexte, dans la mesure où l'absentéisme scolaire est de plus en plus régulier. Il passe des journées entières à errer entre le centre-ville de Haguenau et Schweighouse, sans qu'aucun adulte n'arrive à lui mettre la main dessus. Il a été récupéré également par la brigade anti criminalité de Strasbourg, courant octobre, en compagnie de son cousin germain, , alors qu'il souhaitait rejoindre son père à Hautepierre, avec qui il venait de reprendre contact via un réseau social.

La mère nous a également signalé des vols récurrents de vélos de la part de son fils, pour lesquels elle n'a pas de réponse ni de sanction éducative à apporter. Il a été convoqué au poste de Police de Haguenau pour un vol de sac à dos ainsi que de deux vélos. Les mises en danger sont de plus en plus fréquentes à ce moment-là, sans aucune prise de conscience de la part de Johnny, malgré l'inquiétude de sa maman.

Par ailleurs, dans les préconisations qui ont été travaillées avec la maman, celle-ci demande un éloignement de sa fille. Laura verbalise cela comme un abandon de la part de sa mère, reproduisant ainsi un schéma connu, celui de leur père. C'est pour cela qu'une mesure judiciaire d'investigation nous apparaissait opportune afin de permettre une évaluation claire des carences éducatives. La judiciarisation de la situation nous semblait primordiale au vu des mises en danger continuelles de Johnny ainsi que de la déscolarisation de Laura.

L'information préoccupante a été réalisée en totale transparence avec la maman, que ça soit sur les faits, les dates, les relectures… Un réel travail de coopération s'est opéré entre cette maman désireuse de solutions éducatives adaptées pour ses enfants, et l'association JEEP. Ce travail fait ensemble, à véritablement changé l'accompagnement en termes de confiance entre la famille et les éducateurs.

## 3/ LE TRAVAIL AU QUOTIDIEN

Ce genre de situations nous amène à adopter une approche systémique et transversale durant l'accompagnement. L'exemple de la prise en charge de ce jeune adolescent permet de montrer une des facettes et la particularité d'un accompagnement en prévention spécialisée.

### 3.1/ La scolarité

Le travail partenarial reste l'un des piliers de notre activité, stipulé dans les grands principes de la prévention spécialisée. Pour Johnny, le travail avec l'Education Nationale a été primordial. Scolarisé au collège Kléber de Haguenau, dans le dispositif ULIS[3], il contribue très rapidement à renforcer l'étiquette négative que l'ensemble des adultes lui accolent. Johnny pose de réelles difficultés tant au niveau du comportement que du travail scolaire. En effet, influencé par son cousin, lui aussi scolarisé dans la même classe, de nombreux problèmes sont apparus au sein de l'établissement scolaire (fugues, vols, dérapages verbaux avec une enseignante…). De plus, Johnny se scarifie, tout comme sa sœur, élément rapporté par l'infirmière scolaire.

Au niveau scolaire, Johnny a beaucoup de mal à entrer dans les apprentissages, son niveau est évalué comme étant du CP. Il a été conseillé à la maman de le faire accompagner par un orthophoniste. De plus, une orientation SESSAD[4] / IME[5] est préconisée par la MDPH[6] depuis 2014. Faute de place, aucun accueil n'a été possible à ce moment-là.

Le « duo infernal » que constituent Johnny et son cousin pose réellement question. Après plusieurs semaines, la directrice de SEGPA[7], directrice également du dispositif ULIS, et la JEEP, décidons de nous rencontrer pour trouver d'autres solutions. Il en est ressorti l'idée d'un changement de classe pour les séparer durant les temps scolaires. Mais très rapidement le binôme s'est retrouvé aux récréations et en a profité pour « sécher » l'école à nouveau. Puis, lors d'une réunion de l'équipe de suivi de scolarité de Johnny, nous avons demandé à la référente handicap du collège s'il était possible de le faire changer d'établissement, avant qu'il ne se fasse éventuellement exclure par conseil de discipline. En lien avec le collège, la référente handicap et bien évidemment la famille, nous avons travaillé à ce changement d'établissement en espérant briser cette dynamique négative entre Johnny et son cousin.

Entre temps, les délits ont continué de se multiplier. Nous avons décidé de préparer un départ en « Action Alternative», dans l'objectif de préparer au mieux sa future scolarité dans un autre établissement.

### 3.2/ « l'Action Alternative »

Nous avons choisi de partir en « Action Alternative » avec Johnny et son cousin. Ce temps est une occasion de retisser du lien et de sortir temporairement les jeunes de leur contexte social problématique. Nous avons donc fait le choix de partir deux jours, en janvier 2018. Ces deux jours étaient centrés sur la marche à pied ainsi que le ski de fond. La randonnée en milieu naturel est une activité physique et sportive douce qui favorise l'échange et le lien. Le fait de partir en montagne, dans le massif du Gaschney dans le Haut-Rhin à 1000mètres d'altitude, doit permettre une prise de recul par rapport aux contextes particulièrement difficiles dans lesquels évoluent ces adolescents actuellement.

Ainsi nous parlons de « rupture » et d'« alternative » avec les différents cercles sociaux des deux jeunes : cellule familiale, scolarité, groupe de pairs. De ce fait, nous avons souhaité que les jeunes perdent

[3] Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire
[4] Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile
[5] Institut Médico-Educatif
[6] Maison Départementale des Personnes Handicapées
[7] Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté

momentanément leurs repères afin d'en redéfinir d'autres sur des bases plus saines, en favorisant un dépassement de soi lié également à l'activité physique proposée. Par ailleurs, nous avons privilégié la nuit en refuge de montagne. Deux jours ne suffiront évidemment pas à redéfinir entièrement un quotidien difficile, mais nous pensons cette démarche comme une amorce à un nouveau travail de fond dans le milieu dit « naturel » des jeunes, à Haguenau. Ainsi, nous avons eu pour objectif d'aborder certaines problématiques au cours de ce séjour avec les deux adolescents : rapport à l'autorité, rapports familiaux, rapports avec les jeunes de leur âge, rapport aux adultes, rapport à la scolarité.

Les éducateurs de la JEEP à Haguenau, par le biais de ce genre d'action, ont pu observer un jeune totalement perdu loin de ses bases. Ce constat a entrainé une relation de confiance accrue durant ces quelques jours, mais surtout après ce séjour en montagne. Cette perte de repères s'est rapidement corrélée à un autre constat : celui d'un adolescent en totale dépendance des adultes et des autres jeunes. En effet, Johnny calque son comportement sur le groupe environnant, sans pour autant exprimer son ressenti ou tout simplement un avis qui lui serait propre. Ce genre d'analyse rejoint directement ses problématiques scolaires ainsi que les constats faits par son enseignante du dispositif ULIS. Néanmoins, un élément important dans la personnalité de Johnny diffère ; c'est un jeune plein de curiosité, exprimant, lors de moments privilégiés avec l'adulte, différentes interrogations vis-à-vis du monde qui l'entoure. Les interrogations de Johnny montrent à quel point un manque d'ouverture peut-être constaté dans son éducation, sa vie quotidienne, se heurtant directement aux grandes difficultés de sa mère, ainsi que de sa famille.

Enfin, ce séjour nous a montré toute la gentillesse de cet adolescent, sa capacité à respecter le cadre, les règles de vie en collectivité, confirmant l'hypothèse d'un jeune naïf mais surtout manipulable.

L'« Action Alternative » a donc permis de découvrir ce jeune, d'aller plus loin dans la relation éducative, d'instaurer un véritable lien avec sa mère, mais surtout d'ouvrir des perspectives d'accompagnement.

A la suite de ce genre de séjour, le retour au quotidien reste toujours délicat. Pour cela une présence reste importante auprès du jeune et de sa famille, un moyen d'évaluation, permettant à l'éducateur de voir ce que le jeune a pu assimiler ou non.

### 3.3/ La Justice

Le travail avec la justice a été un point central dans l'accompagnement de Johnny mais également de sa mère. En effet, nous avons pu remarquer l'importance de la justice au travers d'un discours anxieux de la maman, a contrario de Johnny, ne comprenant pas, ou ne voulant pas comprendre les conséquences de ses actes traités pénalement. L'accompagnement judiciaire de cette famille a pris différentes formes ; l'audience après l'information préoccupante, ses mises en examen pour des faits pénaux, le travail avec la Protection Judiciaire de la Jeunesse, l'accompagnement pour sa mesure de réparation pénale et les différentes audiences d'assistance éducative, engendrant un travail avec les différents partenaires sociaux travaillant sous mandat judicaire.

Suite à l'IP réalisée par l'équipe de la JEEP à Haguenau, la mère de Johnny a demandé que nous l'accompagnions pour cette épreuve peu évidente, ayant peur de ne pas comprendre, mais surtout pour lui permettre d'être accompagné par une personne de confiance.

Ce travail traduit une nouvelle fois la volonté de coopération de cette mère de famille. L'audience a débouché sur deux mesures judiciaires différentes ; une mesure d'AEMO[8] renforcée pour la sœur de Johnny et une mesure d'AEMO pour celui-ci et son petit frère. Un nouveau travail en complémentarité a été entamé entre ces deux services et l'association de prévention spécialisée, permettant la facilitation du lien entre la famille et les éducateurs. Cette mesure a de fait modifié la place au quotidien des éducateurs de la JEEP dans la situation, laissant peu à peu le mandat judiciaire prendre sa place. Le mandat n'induisant pas de facto une relation de confiance, nous avons donc continué à être sollicités.

De plus, les différents actes posés par Johnny, ont entrainé des mises en examen, engendrant de nouveau une coopération avec un autre service dans la situation de Johnny, qui est la PJJ[9]. Ce travail a permis un début de compréhension de la part de Johnny, des différents manquements à la loi. Le partenariat s'est axé autour d'une réparation pénale, par le biais de l'exposition « 13/18 questions de justice » avec Johnny et son cousin, accompagné par la JEEP. Mais également autour de sorties et séjours éducatifs avec un éducateur de la JEEP et un éducateur de la PJJ, ce qui a permis une meilleure compréhension pour le jeune de la différence entre les services mais aussi qu'une coopération puisse exister entre les différents intervenants autour de lui.

Le volet judiciaire a en effet engendré une prise de conscience de la part de Johnny. Celle-ci reste fragile et les délits n'ont pas totalement disparu de sa vie. Les difficultés de compréhension ainsi que sa notification MDPH rendent le travail de prévention de la délinquance complexe, même si celui-ci peut par moment, nous étonner par des élans de lucidité à propos de ce sujet.

**4/ L'ETE 2018**

Lors de l'été 2018, dans le cadre du collectif « Action de Rupture », un séjour a eu lieu durant le mois d'août, dont Johnny faisait partie. Le séjour éducatif de l'été 2018, réalisé dans l'arrière-pays marseillais a donc été pensé de A à Z par les jeunes, du lieu de destination aux activités éducatives, pédagogiques, culturelles et sportives.

Pendant ce séjour, Johnny a occupé une place particulière, obligeant les éducateurs à être attentifs à lui. En effet, celui-ci a constamment été « victime » du fonctionnement des autres, ayant repéré une fragilité chez lui, ce qui a valu quelques recadrages au groupe. A part cela, nous avons découvert un jeune épanoui en notre compagnie et celle du groupe. La découverte de nouveaux lieux, de différentes activités, ont façonné un sourire et une joie de vivre chez Johnny. Durant l'été 2018 et ce séjour marseillais, Johnny a été véritablement un exemple pour le groupe en terme de respect d'autrui ainsi que pour les règles de vie en collectivité fixées tous ensemble en amont du séjour. Aucun dérapage n'a été observé le concernant, il a clairement profité de ce/son séjour, ce qui nous a rendu extrêmement contents et fiers.

De plus, une nouvelle facette de sa personnalité est apparue lors de ce séjour, c'est toute la reconnaissance qu'a pu avoir l'adolescent envers les éducateurs. Pour exemple, après l'activité snorkeling, Johnny nous a dit : « Vous savez, c'est le plus beau jour de ma vie ! ». Nous étions donc confiants au retour du séjour, quant au futur de Johnny.

[8] Aide Educative en Milieu Ouvert
[9] Protection judiciaire de la Jeunesse

## 5/ DE L'EQUILIBRE A LA DURE REALITE

Johnny était dans une dynamique positive lors de ce séjour ainsi que sur l'été. Nous pensions que le travail allait s'orienter sur sa scolarité ainsi que sur les liens entre lui, sa mère et ses frères et sœurs. Nous nous sommes vite rendus compte, que le quotidien de Johnny replongé dans sa famille et en lien avec ses cousins, avait repris le pas sur ses efforts durant l'été.

### 5.1/ Son parcours scolaire de la rentrée 2018

A la rentrée de Septembre 2018, Johnny est scolarisé au collège du Bois Fleuri sur la commune de Schweighouse sur Moder. Un vrai travail de partenariat s'est opéré autour de sa situation avec les différents adultes travaillant au sein de l'établissement scolaire. Dès le début de l'année, l'enseignante du dispositif ULIS a voulu nous rencontrer, afin de discuter de la situation de Johnny. Il est vrai que pour que le comportement de Johnny soit approprié au collège, un véritable maillage de professionnels est nécessaire, au vu de son immaturité ainsi que de ses lacunes cognitives et de son peu d'autonomie. Très rapidement Johnny a fait parler de lui sur les temps de vie scolaire, car en classe c'est un jeune qui embête les autres, mais qui ne pose pas d'actes entrainant des exclusions ou autres sanctions.
Les différents manquements au règlement intérieur dont il a été l'auteur, ont entrainé plusieurs réunions de recadrage avec l'éducateur du service d'AEMO ainsi que les professionnels de l'éducation nationale. Des contacts réguliers entre la CPE et la JEEP permettent de reprendre au maximum en dehors du collège, ses différents dérapages.
Lors de l'ESS (Equipe de Suivi de Scolarité) où la JEEP était présente avec la maman de Johnny et lui-même, une demande de notification MDPH a été proposée puis renouvelée. Le test en amont réalisé par la Conseillère d'Orientation Psychologue confirme cette demande, lui permettant d'évoluer dans un cadre approprié et en adéquation avec ses problématiques. La maman coopère toujours dans l'optique de trouver des solutions adaptées pour son fils, tant sur le plan scolaire qu'éducatif. Néanmoins au fur et à mesure, la scolarité de Johnny devient complexe et sa déscolarisation passe de partielle à totale.

### 5.2/ Les délits

Nous nous sommes vite rendus compte des difficultés de Johnny à respecter les différents cadres dans lesquels il évolue. Que ce soit au domicile ou au sein de l'institution scolaire, Johnny a besoin d'une prise en charge de l'adulte quasi-totale. D'ailleurs c'est ce qu'il avait confié à un éducateur lors d'un séjour éducatif *: « Tu sais, pour que j'arrête mes conneries, il faudrait que tu sois toujours à côté de moi ! »*.

Malheureusement, Johnny n'est pas toujours encadré, et la présence d'adulte garant du cadre reste insuffisante pour que l'adolescent tienne dans la durée. Le maillage éducatif est présent autour de lui, néanmoins, le peu de temps où il échappe à l'attention des adultes, en présence d'autres jeunes, les délits

se produisent. De plus, avec la déscolarisation qui s'opère, nous observons une réelle gradation des actes délictueux commis par ce jeune. Racket, vols de téléphone, de voiture, fugue, coups sur d'autres jeunes… L'accompagnement éducatif de ce jeune prend une toute autre tournure, surtout depuis que la décision judiciaire actée par la juge des enfants est connue : placement pour lui et sa grande sœur…

**6/ LES CONSEQUENCES : l'accompagnement post-placement**

En décembre 2018, l'audience en assistance éducative, débouche sur un placement des deux ainés de la fratrie. Le travail en partenariat avec le service de l'AEMO prend une tout autre tournure, puisque à partir de ce moment-là, la préparation du placement devient l'objectif principal des différents services éducatifs. De plus, un nouveau partenaire de taille intervient dans la situation : le Service de Protection de l'Enfance.

Une première rencontre avait été programmée en novembre 2018 avec le service de protection de l'enfance et l'association JEEP afin d'échanger sur les profils de Johnny et de sa sœur, permettant ainsi de trouver la solution la plus adaptée à chacun. L'éducatrice en charge de la situation de Laura et de Johnny coopère avec les éducateurs de la JEEP, s'appuyant ainsi sur la connaissance de la famille que peuvent avoir les éducateurs. Ainsi, des temps de travail sont consacrés entre l'éducatrice du SPE, l'éducateur de la JEEP, et les adolescents, à tenter de préparer au mieux leur placement. Ces moments privilégiés, Johnny ne les investit que très peu, car la relation de confiance n'est pas prégnante entre lui et l'éducatrice du SPE. C'est pour cela qu'un travail supplémentaire est réalisé par la prévention spécialisée, en essayant au maximum de le rassurer et de lui expliciter ce pour quoi nous travaillons tous ensemble dans le même sens et vers un objectif commun : leur bien-être et leur sécurité.
Néanmoins, depuis l'audience, Johnny est totalement déscolarisé. Cette déscolarisation rend le travail d'autant plus complexe qu'il en profite pour fuguer et commettre de nombreux délits. Ceci aggrave considérément sa situation, mais rien n'y fait. Johnny explique que ça lui est égal de partir, que ce soit maintenant ou dans deux mois, cela ne change rien. Mais la seule chose qu'il aimerait, serait de ne rester pas trop loin, en termes de distance kilométrique, de sa famille. Cette requête risque d'être complexe à être accepter au vu de ses fugues « lointaines ».
Malgré la relation existante entre lui et la JEEP, Johnny n'a plus d'envie, il se laisse littéralement porter en attendant désespérément le moment du placement. Nous souhaitons qu'un lieu adapté soit trouvé, afin qu'il puisse enfin se construire en dehors de ses repères qui ne lui permettaient pas d'apercevoir un avenir. La JEEP reste évidemment présente, que ce soit pour la mère de Johnny, mais également pour les adolescents en partance. Un lien peut être maintenu, par le biais de l'écriture ou simplement par celui du téléphone. Le travail ne s'arrête donc pas à ce moment-là, car il faudra également préparer l'éventuel retour.

# Les rapports garçons / filles dans les collectifs conduits par l'équipe JEEP à Haguenau

## 1 / L'ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL, SOCLE DES COLLECTIFS

Depuis plusieurs années, l'équipe éducative de l'association JEEP développe, à Haguenau, une prise en charge de plusieurs collectifs clairement différenciés, principalement auprès d'un public adolescent. Il nous apparaît essentiel de préciser que le travail sur ces collectifs ne constitue absolument pas une fin en soi mais qu'ils viennent toujours appuyer et compléter le traditionnel suivi individuel de la prévention spécialisée, comme l'illustre le suivi du jeune Johnny. En d'autres termes, sans suivi individuel par l'un des éducateurs de l'équipe, l'inclusion dans le collectif n'existe pas.

De ce fait, c'est bien d'une relation interpersonnelle que naît le collectif, dans un double mouvement dynamique :

- d'une part, par la connaissance du jeune et de ses différentes problématiques par l'éducateur
- d'autre part, par la connaissance de l'adulte/éducateur par le jeune

De cette relation interpersonnelle où chacun apprend de l'autre, enfant et adulte, se dégagent une connaissance puis une confiance qui constituent les socles essentiels à l'intégration de l'adolescent dans l'un des collectifs dont nous parlerons ci-dessous.

Le double processus suivi individuel/observation de terrain par le biais du travail de rue au sein des quartiers nous a permis, après analyse des différentes interactions sociales des jeunes en équipe, de constituer deux groupes homogènes quant aux problématiques rencontrées.

De ce fait, le groupe **« Entr'Filles »** a été constitué, en 2018, de sept jeunes filles dont cinq sont issues du quartier prioritaire de ville des Pins/Musau ; les deux autres étant issues du quartier Saint-Joseph. Le groupe de garçons **« Action de rupture »** a compris six jeunes répartis comme suit : trois d'entre eux issus du quartier prioritaire Les Pins / Musau, deux du quartier Saint Joseph, un du quartier Bildstoeckel.

Tous ces jeunes se connaissaient plus ou moins selon leurs différentes interactions sociales au sein de leurs territoires géographiques d'habitation, de leurs origines familiales (nous avons trois cousins au sein du groupe « action de rupture » habitant dans trois secteurs géographiques différents à Haguenau), de leurs scolarités respectives.

En effet, tous les jeunes issus de ces deux groupes avaient, au début de l'année 2018, repris une scolarité régulière, après avoir, pour une bonne partie d'entre eux, été accompagnés individuellement par l'un des trois éducateurs de l'association et souvent par d'autres services dont la JEEP est partenaire (Action Educative en Milieu Ouvert, Placement à Domicile…), pour une déscolarisation massive, totale ou pour une exclusion définitive de leurs collèges d'origine. Cette déscolarisation qui, souvent, pouvait se comprendre, entre autres à l'aune d'importantes problématiques intrafamiliales (manque d'autorité ou autoritarisme[10] des parents, difficultés et tensions au sein du couple parental, séparations, violences), a pu être doublée d'errance, de vols et d'un phénomène de primo-délinquance qu'il nous a fallu endiguer avec nos partenaires.

Par ailleurs, une jeune fille du groupe « Entr'Filles », victime de harcèlement scolaire et du manque de solutions parentales face à la déscolarisation, qui en suivi individuel, a bénéficié de l'accompagnement de deux éducateurs de l'association afin de replacer la mère de famille à une place conforme aux attentes de la jeune fille, a ainsi pu reprendre confiance en elle et, parallèlement, suivre à nouveau une scolarité normale. Dans ce cas précis, l'intégrer dans un groupe de pairs prenait tout son sens car nous faisions l'hypothèse, en équipe, que le travail éducatif collectif pouvait permettre à la jeune fille de consolider ce qui avait été travaillé avec elle à titre individuel

## 2/ LE GROUPE « ENTR'FILLES » ET LE GROUPE « ACTION DE RUPTURE », UNE NON-MIXITE ASSUMEE COMME AXE DE TRAVAIL EDUCATIF

Les deux collectifs d'adolescent(e)s de 12 à 15 ans « Action de rupture » et « Entr'Filles » sont, comme le nom de ce dernier l'indique clairement, non-mixtes. Il est nécessaire d'expliquer ce parti pris important, assumé par l'équipe éducative d'une non-mixité, à l'heure où les questions de genres[11] traversent la société.

En effet, les éducateurs sont partis du constat suivant : le travail de rue effectué a permis de repérer un fait, celui d'une non-mixité des groupes de pairs adolescents (qui malheureusement a tendance à se poursuivre bien au-delà de cette tranche d'âge), notamment au sein des quartiers les plus sensibles de la ville, les Pins/Musau et Saint-Joseph.

Ainsi, les filles et les garçons restent entre elles/eux et les « mélanges » entre filles et garçons se font rares.

[10] Nous distinguons ici clairement les notions d'« autorité », à savoir mettre des limites clairement définies dans le but d'une évolution positive d'un enfant et « autoritarisme » qui signifie l'abus d'autorité et la mise en place de règles non compréhensives et aléatoires par les adultes en charge de l'autorité.

[11] Nous nommons « genre », en référence au *gender* anglo-saxon utilisé dans les sciences sociales et qui a trait aux rapports sociaux de sexe.

Or, notre travail ne consiste-t-il pas à partir de l'existant en l'occurrence l'entre soi de genre pour, peu à peu, instiller du doute dans un fonctionnement qui ne date pas d'hier mais est considéré comme normatif au sein de ces quartiers (et peut-être bien au-delà ?).

Ainsi, la question suivante mérite d'être posée et peut se discuter : notre travail éducatif est-il plus efficace lorsqu'il est effectué avec une volonté de faire réfléchir les jeunes accompagnés sur leurs façons de penser, de vivre et de faire de façon radicale et immédiate ou par paliers, en douceur et sur le long terme ?

Vous l'avez compris, nous avons choisi de partir des jeunes et de l'existence d'une sociabilité établie, celle d'un machisme[12] et d'inégalités sociales entre sexes, prégnants à de rares exceptions près, dans ces quartiers. A titre d'illustration, comment expliquer qu'arrivées à l'âge adulte, les jeunes femmes se tournent instinctivement vers Catherine, l'unique femme de l'équipe éducative lorsqu'elles demandent un accompagnement social ou éducatif ? Que très souvent, au-delà de leurs accointances avec l'un ou l'autre éducateur/trice, elles évitent, pour certaines, l'accompagnement éducatif et social qui peut leur être proposé par les hommes de l'équipe. De ce fait, et dans le même temps, les hommes de l'équipe ont beaucoup plus de facilités à entrer en relation avec des garçons, notamment lors du travail de rue. Nous pouvons, certes, voir à travers ces observations une tendance lourde de nos sociétés à la distinction nette entre sexes, mais il est indéniable que cette tendance n'a pas vocation à s'atténuer dans les quartiers dans lesquels nous travaillons. Bien au contraire, serait-on tenté de dire.

Ce constat pose également un défi à l'équipe pour son travail dans les années à venir : comment notre propre comportement éducatif peut-il atténuer un fonctionnement établi dans les relations hommes/femmes des personnes accompagné(e)s ?

## 3/ DU GROUPE DE PAIRS EXISTANT AU « MELANGE DES GENRES »

En 2018, nous avions clairement énoncé un objectif éducatif central qui devait nous conduire à travailler progressivement, au rythme des adolescent(e)s, sur les rapports filles/garçons.

Nous avions établi, en équipe, un calendrier pour chacun des deux groupes afin qu'un « mélange des genres » puisse se faire à intervalles réguliers, non sans avoir travaillé chacun des groupes respectifs, sur les questions de rapports sociaux entre filles et garçons à l'adolescence. Nous avons pu nous apercevoir que les questionnements et préjugés étaient nombreux, comme nous pouvions nous y attendre. Ainsi, en vivant au quotidien avec les adolescent(e)s au cours des camps de l'été (quatre jours dans le Jura pour les filles ; sept jours à Marseille pour les garçons), nous avons pu être étonnés par certaines réflexions et projections des jeunes.

[12] Par machisme, nous entendons l' « *idéologie fondée sur l'idée que l'homme domine socialement la femme et qu'il faut, en tout, faire primer de supposées vertus viriles ; comportement conforme à cette idéologie* », https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/machisme/48342.

Une jeune fille nous a par exemple confié son rêve de vivre avec un homme riche afin de ne pas travailler, sa place étant de satisfaire « *son homme* » dans le quotidien de la maison et l'éducation des enfants. De leur côté, les adolescents ont, sans surprise là encore, tendance à considérer les femmes comme des objets sexuels et nous avons dû lutter toute l'année contre les mots crus et insultants des uns et des autres à l'encontre de la gente féminine. Un garçon nous a également confié, lors du séjour à Marseille, qu'il ne laisserait jamais sa fille sortir et que, nous citons, *« si elle sortait sans autorisation, il la tarterait* ». Nous avons travaillé la représentation et la considération de la femme chez cet adolescent, sachant qu'il était élevé seul par sa mère. Un autre exemple particulièrement parlant a été l'incapacité d'un garçon à accepter le fait de faire la vaisselle en camp, celle-ci étant, selon lui, « *réservée aux femmes* ». Il va sans dire que ce jeune a été le « référent-vaisselle » du camp et que nous avons particulièrement insisté sur les représentations du jeune au cours de celui-ci.

Lors des quatre temps de regroupement filles/garçons de l'année 2018 (temps de randonnée, de nettoyage à visée écologique, de sortie sportive et de participation au Festival de court-métrage de Forbach…), il est remarquable d'observer que très peu d'interactions filles/garçons ont eu lieu de façon « naturelle », et qu'il a été difficile pour l'équipe de susciter le « mélange des genres ». En effet, nous notons peu d'intérêts communs et une grande méfiance, particulièrement des filles envers les garçons ainsi qu'une gêne manifeste de ces dernières lorsque les garçons sont en leur présence.

De plus, lorsque nous avons évoqué la rencontre que nous comptons organiser en 2019 avec un professionnel de santé autour des rapports filles/garçons, une des jeunes filles nous a immédiatement annoncé qu'il était hors de question qu'elle parle de ces sujets-là avec quelqu'un d'extérieur et qu'elle n'en parlerait qu'avec les membres de l'équipe de l'association et uniquement si les garçons n'étaient pas présents.

Si elle a eu une réaction qui nous paraît naturelle pour une adolescente, il nous semble tout aussi important de travailler ces sujets, de façon plus fine encore l'année prochaine.

## 4/ LE TRAVAIL SUR LES RAPPORTS FILLES/GARCONS ET LES INEGALITES SOCIALES DE SEXE PAR LE THEATRE FORUM EN 2019

En 2019, nous accentuerons notre travail sur les rapports filles/garçons, notamment lors du temps fort de l'année, qui nous verra travailler avec la compagnie de théâtre-forum « Arc-en-Ciel ».

Le théâtre-forum est issu du mouvement du « théâtre de l'opprimé » fondé par le metteur en scène, dramaturge et écrivain brésilien Augusto Boal (1931 – 2009) dans les années 1970, le Brésil étant alors en pleine dictature militaire. Ce théâtre éducatif et participatif consiste en des mises en situation thématiques où les jeunes seront amenés à jouer des scènes précises sur les rapports sociaux de sexe. Les scènes seront proposées par un metteur en scène ou « joker » professionnel.

Le metteur en scène, mais aussi l'ensemble des spectateurs, qui sont aussi des acteurs potentiels, sont en droit d'arrêter la scène lorsqu'ils jugent qu'un élément de celle-ci peut être source de débat dans l'assemblée. La discussion qui s'en suit modifie la scène qui est alors rejouée avec les jeunes qui ont fait les propositions de changement et/ou qui souhaitent intervenir sur scène (il ne s'agit pas de « forcer » les adolescent(e)s à monter sur scène mais bien, en phase avec l'esprit de la prévention spécialisée, de susciter l'adhésion). Les spectateurs/acteurs seront ici les jeunes des groupes « Entr'Filles » et « Action de rupture » mais également, leurs parents (puisqu'une des six séances se fera en présence des parents, dans la mesure du possible et de leurs disponibilités respectives). Ainsi, le théâtre forum doit théoriquement permettre aux adolescent(e)s de s'exprimer dans un contexte collectif, en défendant un point de vue personnel, tout en respectant ceux des autres.

Il favorise donc l'expression orale et corporelle, la réflexion, l'écoute. Monter sur scène devient alors un prétexte à mener une réflexion d'ampleur sur les relations des uns et des autres avec les personnes du sexe opposé, dans leurs différents cercles sociaux, notamment au sein de leurs groupes de pairs et de leurs familles.

## 5/ L'ACTION ALTERNATIVE, UN COLLECTIF REDUIT POUR DES SITUATIONS D'URGENCE

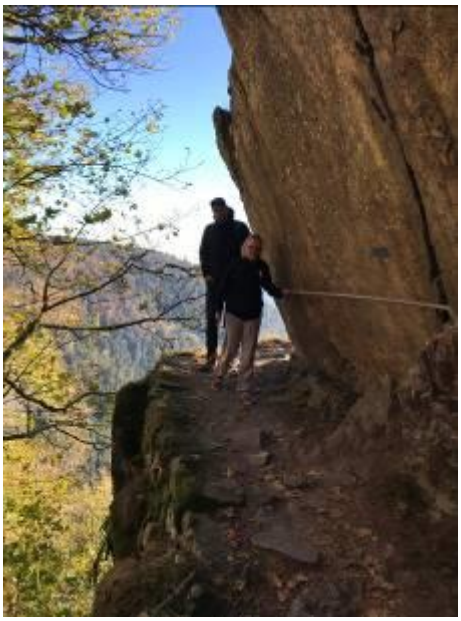

L'année 2018 a également été marquée, pour l'équipe éducative, par quatre départs en **« Action Alternative »** dont une a été organisée en partenariat avec la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ) de Haguenau. L'action alternative est un accompagnement collectif qui est **clairement différencié** des deux autres, collectifs, proposés par l'équipe éducative.

En effet, ces actions alternatives sont destinées à réagir rapidement à des situations éducatives particulièrement critiques, dans l'esprit des séjours de rupture défini comme suit : « *les séjours de rupture offrent aux professionnels des possibilités de relais pour certains jeunes en grande difficulté. Notamment, ceux d'entre eux qui ont cumulé tout au long de leur parcours une succession d'échecs* (…) »[13].

[13] http://www.lien-social.com/Les-sejours-de-rupture-des-dispositifs-efficaces

Ainsi, les éducateurs de l'équipe se tiennent prêts, tout au long de l'année, à proposer à des jeunes particulièrement en difficulté à un moment « H », identifiés dans le cadre classique de la prévention spécialisée (travail de rue, partenariats, échanges avec les familles…) de couper, l'espace de deux ou trois jours, avec leur univers social devenu problématique.
A titre d'exemple, la dernière action alternative nous a amenés à accompagner deux adolescents impliqués dans des actes délictueux qui leur ont valu des poursuites pénales et/ou des exclusions temporaires ou définitives au niveau scolaire, dans les montagnes du Jura.
A terme et sans action éducative d'ampleur, nous craignions la déscolarisation, la mise en danger et la poursuite d'actes de primo-délinquance pour ces deux adolescents.

**Le constat de l'équipe : deux jeunes particulièrement en difficulté ; la nécessité d'une prise en charge particulière et dynamisante.**

En plus des difficultés scolaires, l'équipe éducative de l'association JEEP a observé un contexte familial qui s'est particulièrement complexifié pour les deux adolescents : les parents de l'un étaient en instance de séparation, cette dernière s'accompagnant de violences entre père et mère dont le jeune homme était témoin. L'autre garçon était, quant-à-lui, placé par ses parents dans une position de « toute puissance », peu de limites éducatives venant cadrer l'adolescent dans son quotidien.

**L'action alternative, une occasion de retisser du lien et de sortir temporairement les jeunes de leurs contextes sociaux problématiques.**

Nous avons choisi de partir trois jours. Ces trois jours ont été centrés sur la marche à pied et/ou en raquettes. La randonnée en milieu naturel étant une activité physique et sportive douce qui a favorisé l'échange et le lien. Le fait de partir en montagne dans le département du Jura a pour vocation de permettre une prise de recul par rapport aux contextes particulièrement difficiles dans lesquels ont évolué les adolescents lors des jours précédant le séjour. Ainsi, nous parlons de « rupture » avec les différents cercles sociaux des deux jeunes : la cellule familiale, la scolarité, le groupe de pairs.
Le premier objectif que nous fixions pour ces 2 jeunes, était de perdre momentanément leurs repères afin d'en redéfinir d'autres sur des bases plus saines, en favorisant un dépassement de soi lié aux activités physiques proposées : randonnée et Vélo Tout Terrain (VTT). Trois jours ne suffisent évidemment pas à transcender entièrement un quotidien difficile mais nous avons pensé cette démarche comme une amorce à un nouveau travail de fond dans le milieu dit « naturel » des jeunes, à Haguenau. Car l'action alternative n'est jamais une fin en soi mais a vocation à servir de tremplin aux jeunes et au travail éducatif effectué avec eux à leur retour.

Ainsi, nous avons pu aborder certaines problématiques intéressantes au cours de ce séjour avec les deux adolescents : rapport à l'autorité, rapports familiaux, rapport aux jeunes de leur âge, rapport aux adultes, rapport à la scolarité. Nous avons privilégié l'échange verbal singulier de chaque adolescent par une prise en charge individuelle avec deux éducateurs.

A cette occasion, nous avons souhaité renforcer les liens de confiance entre adolescents et adultes dans un cadre différent. Les deux adolescents ont, au cours de l'action alternative, montré une capacité d'analyse intéressante.

Il a pu ressortir de ces discussions entre jeunes et éducateurs que :

- L'un d'eux ne fait **pas facilement confiance à l'adulte**. En effet, celui-ci a clairement exprimé son besoin de temps afin de nouer une relation de confiance, surtout avec les adultes mais également avec son groupe de pair.

- Les deux jeunes ont également exprimé des regrets par rapport à des « bêtises » effectuées au sein du quartier Saint Joseph et qu'ils reliaient, au fil de la discussion et de façon très claire, à un **manque de cadre éducatif**, sans pour autant citer expressément leurs parents.

Ils ont également parlé de leurs positionnements respectifs à l'école, notamment dans leurs relations avec deux autres adolescents, avec qui ils affirmaient « ne plus rien contrôler », étant à la fois entraînés et entraîneurs, selon les moments. Par ailleurs, et sans surprise, il est apparu que les jeunes ne faisaient que très peu de retour au sujet de leur scolarité à leurs parents et que ces derniers se désintéressaient massivement de leur suivi scolaire, leurs collèges respectifs ne parvenant que très rarement à les joindre. Ce manque de cadre éducatif avait été identifié préalablement par l'association JEEP et nous a amenés à travailler de façon plus étroite avec les parents des deux adolescents.

L'ensemble des éléments observés durant ce séjour nous a permis d'approfondir notre relation éducative auprès des deux adolescents, la confiance qu'ils pouvaient nous accorder mais surtout, elle nous a donnés des pistes de travail afin d'envisager un suivi éducatif plus efficient à notre retour.

**En résumé, les objectifs de l'action alternative :**

- Permettre une prise de distance avec un quotidien complexe.
- Repartir sur de nouvelles bases.
- Tisser une relation autre avec un adulte de référence.
- Avoir confiance en l'adulte.
- Pouvoir se confier à l'adulte.
- Découvrir un milieu naturel méconnu et éloigné de tous repères.
- Sortir d'une spirale d'échec en valorisant certaines compétences du jeune.

# Composition de l'équipe de Haguenau en 2018

| Noms / Prénoms | Fonction | Equivalent temps plein |
|---|---|---|
| **DUGUY Thierry** | Chef de service | 100 % ETP |
| **FREY /BITON Catherine** | Educatrice spécialisée | 100 % ETP |
| **MERELLE Corentin** | Educateur Spécialisé | 100 % ETP |
| **BERGER Laurent** | Educateur Spécialisé | 100 % ETP |
| **GILLIG Amandine** | Stagiaire ESTES (Ecole Supérieure en Travail Educatif et Social) éducatrice spécialisée | Stagiaire<br>Jusqu'au 30 / 06 / 2108 |

# Amplitude horaire et répartition du temps de travail de l'équipe éducative de Haguenau en 2018

| Nature de l'intervention | Temps de travail | |
|---|---|---|
| | Nombre d'heures | % |
| **Présence social** | **2 139** | **29 %** |
| dont présence de rue | 1 192 | 16 % |
| **Accompagnement social et éducatif** | **1 843** | **25 %** |
| **Animation éducative et sociale** | **1 279** | **17 %** |
| **Actions institutionnelles et partenariales** | **453** | **7 %** |
| **…dont travail en soirée (après 18h), en week-end et jours fériés** | **5 714** | **78 %** |
| **Temps de coordination – Administratif – obligations légales** | **1 041** | **14 %** |
| **Formation du personnel** | **287** | **4 %** |
| **Evaluation** | **268** | **4 %** |
| **TOTAL** | **7 310** | **100 %** |

# Fiche bilan
# « Action collective 1 »

L'action collective vise à « *prévenir la marginalisation et à faciliter l'insertion ou la promotion sociales des jeunes et des familles* » (cf. Art. L. 221-1 et L. 121-2 du CASF). C'est un support de socialisation et de recherche de nouvelles solidarités (cf. Annexe 14 – Loi du 5 mars 2007 réformant la Protection de l'Enfance).
Cette capacité d'approcher la personne, par le groupe, permet un travail sur la place de chacun, le respect des limites et des règles, la découverte et l'ouverture sur les autres et l'environnement. Elle permet d'agir profondément sur les représentations et les comportements

| | |
|---|---|
| **Axe(s) visé(s)** | ☒Promotion du lien social et intergénérationnel : citoyenneté<br>☐ Médiation et remobilisation autour de la formation et de l'emploi<br>☒ Education, accès aux savoirs, au droit, à la culture et aux loisirs<br>☒ Comportements, relations interpersonnelles et accès à l'autonomie<br>☒ Soutien à la parentalité<br>☒Accès à la santé et prévention des conduites à risque<br>☒Autres : Les relations filles/ garçons |
| **Intitulé des actions collectives en fonction de l'axe choisi** | **Projet garçons : « Action de rupture »** |
| **0rientation de la Charte départementale** | - Favoriser l'intégration des jeunes dans les dispositifs de droit commun.<br>- Prévenir des tensions |
| **Origine du projet<br>Diagnostic<br>Difficultés repérées<br>Besoins recensés** | -Permettre à un groupe de garçons en échec et/ou en conflit avec l'institution scolaire et plus largement avec les collectifs dans lesquels ils se trouvent, mais également en difficulté familiale, de rompre avec leur milieu ambiant et de se structurer au travers d'expériences de vie en collectivité.<br>- Dégager des moyens spécifiques pour permettre à ces jeunes de sortir d'une spirale d'échec.<br>-Sensibilisation aux rapports filles/garçons, en lien avec le groupe « Entr'Filles » menée en parallèle par la JEEP Haguenau en 2018. |
| **Objectifs recherchés** | - Stabilité et cohésion du groupe<br>- Ouverture du groupe à leur entourage institutionnel : quartier, ville, état, Europe.<br>- Acquisition de repères communs<br>- Ouverture du groupe de jeunes aux notions de « différence » et de « tolérance » à travers des rencontres avec différents milieux sociaux ; rencontres inter-quartiers, rencontres avec des personnes en situation de handicap, travail sur la mixité en accentuant les temps de travail en commun avec le groupe « Entr'Filles ».<br>- Travailler l'image de soi, la concentration<br>- Travailler les comportements sociaux à travers des activités sportives et culturelles<br>- Faire naître le désir, le dépassement de soi dans les activités sportives<br>- Goût de l'effort et de la réflexion. |
| **Partenaires associés** | Institutions scolaires |

<table>
<tr><td>Implication en temps, en personnel éducatif<br>Financement</td><td>2 éducateurs de la JEEP Haguenau.<br>Coût de l’action : 1800 € (CDV / HBK)</td></tr>
<tr><td>Public<br>(âges, genre)</td><td>
<table>
<tr><th colspan="2">‹ 12 ans</th><th colspan="2">12 -15 ans</th><th colspan="2">16 -17 ans</th><th colspan="2">18 -24 ans</th><th colspan="2">25 ans et +</th><th colspan="2">Parents</th></tr>
<tr><td>M</td><td>F</td><td>M</td><td>F</td><td>M</td><td>F</td><td>M</td><td>F</td><td>M</td><td>F</td><td>M</td><td>F</td></tr>
<tr><td></td><td></td><td>7</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr>
</table>
</td></tr>
<tr><td>Evaluation<br>Analyse</td><td>Nous avons pu relever une participation et une implication progressive et grandissante des jeunes du groupe, moteurs dans les propositions d’action du projet. Les différentes activités menées tout au long de l’année ont nécessité un fort encadrement pour parvenir aux objectifs fixés, afin de favoriser une implication active des jeunes et de leurs familles. La complémentarité des accompagnements individuels avec le collectif permet une approche systémique des différentes problématiques, impliquant ainsi un relationnel fort. De ce fait, nous avons constaté un apaisement rapide et des progrès individuels parfois spectaculaires chez les jeunes du groupe « action de rupture ». Les progrès de certains jeunes engendrent une dynamique positive pour ceux qui sont plus en difficulté</td></tr>
<tr><td>Perspectives</td><td>Nous souhaitons poursuivre le travail en 2019, en renouvelant le groupe par l’ajout dans celui-ci de jeunes que l’on suit de manière individuelle depuis un temps suffisamment long pour bien connaître et maîtriser leur contexte familial, scolaire, éducatif, social. En effet, certains de ces jeunes sont sous une mesure de placement dans une temporalité de court à moyen terme.<br>Nous avons repéré de grandes difficultés chez certains jeunes qui pourraient parfaitement s’intégrer au noyau de jeunes déjà existant. Le travail avec ce groupe de jeunes, initialement défini à partir de difficultés d’ordre scolaire et de comportement, se poursuivra tout en s’adaptant aux difficultés individuelles de chacun.<br>La mixité entre les quartiers (St Joseph / les Pins) est l’un de nos objectifs. Une grande attention à la relation et aux représentations entre sexes, seront au cœur du projet en 2019 et nous mènerons ainsi de nombreux projets mixtes, avec le groupe « Entr’Filles », sur cette thématique spécifique.<br><br>Nous souhaitons continuer à intégrer les parents dans les différentes activités afin de leur permettre de garder une place importante dans le suivi mis en place autour de leur enfant.</td></tr>
</table>

# Fiche bilan
# « Action collective 2 »

L'action collective vise à « *prévenir la marginalisation et à faciliter l'insertion ou la promotion sociales des jeunes et des familles* » (cf. Art. L. 221-1 et L. 121-2 du CASF). C'est un support de socialisation et de recherche de nouvelles solidarités (cf. Annexe 14 – Loi du 5 mars 2007 réformant la Protection de l'Enfance).
Cette capacité d'approcher la personne, par le groupe, permet un travail sur la place de chacun, le respect des limites et des règles, la découverte et l'ouverture sur les autres et l'environnement. Elle permet d'agir profondément sur les représentations et les comportements

| | |
|---|---|
| **Axe(s) visé(s)** | ☒ Promotion du lien social et intergénérationnel : citoyenneté<br>☐ Communication, accès aux savoirs, au droit, à la culture et aux loisirs ;<br>☐ Vigilance sociale et prévention des tensions ;<br>☐ Accès à la santé et prévention des conduites à risque ;<br>☒ Favoriser les initiatives des habitants ;<br>☐ Autres : |
| **Intitulé de l'action en fonction de l'axe choisi** | **Nettoyage de printemps** |
| **0rientation de la Charte départementale** | Favoriser l'intégration des jeunes dans les dispositifs de droit commun. |
| **Origine du projet<br>Diagnostic<br>Difficultés repérées<br>Besoins recensés** | Dans le cadre de nos actions collectives et projet, notre principal objectif est de mobiliser les jeunes lors de différentes actions ludiques mais aussi plus contraignantes, les amenant à réfléchir et à envisager leur future insertion sociale et professionnelle. Le nettoyage de Printemps organisé par la ville est un moment propice pour cela, autour d'un service rendu à la collectivité. |
| **Objectifs recherchés** | - Sensibilisation au respect de l'environnement ;<br>- Implication dans une action de valorisation du lieu de vie ;<br>- Réflexion autour de la place occupée par chacun au sein d'une collectivité et les implications qui en découlent.<br>- Travail autour de la cohésion de groupe entre des publics qui n'ont pas l'habitude d'évoluer ensemble. |
| **Porteur(s) du projet** | Ville de Haguenau |
| **Partenaires associés** | Jeep Haguenau |
| **Implication en temps, en personnel éducatif<br>Financement** | 3éducateurs : 21heures |

<table>
<tr><td>Public<br>(âges, genre)</td><td>
<table>
<tr><th colspan="2">‹ 12 ans</th><th colspan="2">12 -15 ans</th><th colspan="2">16 -17 ans</th><th colspan="2">18 -24 ans</th><th colspan="2">25 ans et +</th><th colspan="2">Parents</th></tr>
<tr><td>M</td><td>F</td><td>M</td><td>F</td><td>M</td><td>F</td><td>M</td><td>F</td><td>M</td><td>F</td><td>M</td><td>F</td></tr>
<tr><td></td><td></td><td>16</td><td>2</td><td></td><td></td><td>1</td><td></td><td></td><td></td><td>1</td><td>1</td></tr>
</table>
</td></tr>
<tr><td>Evaluation<br>Analyse</td><td>- Présence de tous les participants préinscrits ;<br>- Renforcement de la relation éducative ;<br>- Bonne implication dans un travail bénévole, sensibilisation au respect de l’environnement.</td></tr>
<tr><td>Perspectives</td><td>Nous continuerons à nous impliquer dans cette journée organisée par la ville de Haguenau, en favorisant au maximum la présence des parents (non présents en 2018) et, surtout en préparant en amont les enfants à la thématique de l’écologie, par le biais de débats autour de films et autres supports pédagogiques. Un retour en aval du projet permettra de poursuivre ce travail, la journée de « Nettoyage de Printemps » n’étant qu’une partie d’un projet plus global sur une thématique essentielle pour nous.<br><br>Ces moments permettent des échanges très intéressants, dans un cadre différent de celui du quartier ou du collège, plus ouvert, plus apaisé.<br><br>Par ailleurs, l’idée de service rendu à la collectivité, qui plus est autour de la notion de respect de l’environnement.</td></tr>
</table>

# Fiche bilan
# « Action collective 3»

L'action collective vise à « *prévenir la marginalisation et à faciliter l'insertion ou la promotion sociales des jeunes et des familles* » (cf. Art. L. 221-1 et L. 121-2 du CASF). C'est un support de socialisation et de recherche de nouvelles solidarités (cf. Annexe 14 – Loi du 5 mars 2007 réformant la Protection de l'Enfance).
Cette capacité d'approcher la personne, par le groupe, permet un travail sur la place de chacun, le respect des limites et des règles, la découverte et l'ouverture sur les autres et l'environnement. Elle permet d'agir profondément sur les représentations et les comportements

| | |
|---|---|
| **Axe(s) visé(s)** | ☒ Promotion du lien social et intergénérationnel : citoyenneté ;<br>☒ Communication, accès aux savoirs, au droit, à la culture et aux loisirs ;<br>☒ Vigilance sociale et prévention des tensions ;<br>☐ Accès à la santé et prévention des conduites à risque ;<br>☐ Favoriser les initiatives des habitants ;<br>☐ Autres : |
| **Intitulé de l'action en fonction de l'axe choisi** | **Entr'Filles** |
| **0rientation de la Charte départementale** | Favoriser l'intégration des jeunes dans les dispositifs de droit commun.<br>Prévenir les tensions. |
| **Origine du projet<br>Diagnostic<br>Difficultés repérées<br>Besoins recensés** | Le projet "Entr'Filles" a pour vocation la mise en relation d'un groupe de jeunes filles autour de trois axes de travail : l'ouverture au monde, la relation avec les parents et la prévention.<br>Les éducateurs spécialisés référents dressent le cadre des actions menées mais laissent la possibilité aux jeunes filles d'exprimer leurs souhaits/désirs dans la limite du cadre du projet.<br>Ces jeunes filles, bien souvent cantonnées autour de leurs lieux d'habitation peuvent s'essayer à des activités en dehors de leur quartier. Un projet de voyage durant l'été dans le Jura a été travaillé tout au long de l'année pour permettre au groupe une ouverture sociale et culturelle ainsi que l'appropriation des codes de vie en collectivité.<br>Les actions, axées sur la culture et le sport, qui ont été menées s'articulent autour des thématiques du décrochage scolaire, la mixité en lien avec le projet collectif mené avec les garçons. |
| **Objectifs recherchés** | - engagement personnel et collectif ;<br>- respect du cadre, de l'équipe éducative, du groupe et de tout intervenant extérieur ;<br>- évolution des capacités individuelles de chacune ;<br>- amélioration du regard que les filles portent sur elles-mêmes et de l'image qu'elles donnent à voir. |
| **Porteur(s) du projet** | JEEP |
| **Partenaires associés** | |

<table>
<tr><td>Implication en temps, en personnel éducatif<br>Financement</td><td>2 éducateurs</td></tr>
<tr><td>Public<br>(âges, genre)</td><td>
<table>
<tr><th colspan="2">‹ 12 ans</th><th colspan="2">12 -15 ans</th><th colspan="2">16 -17 ans</th><th colspan="2">18 -24 ans</th><th colspan="2">25 ans et +</th><th colspan="2">Parents</th></tr>
<tr><td>M</td><td>F</td><td>M</td><td>F</td><td>M</td><td>F</td><td>M</td><td>F</td><td>M</td><td>F</td><td>M</td><td>F</td></tr>
<tr><td></td><td></td><td></td><td>7</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr>
</table>
</td></tr>
<tr><td>Evaluation<br>Analyse</td><td>Nous sommes satisfaits du bilan du projet mené avec ce groupe au travers des parcours individuels que nous continuons à accompagner au quotidien. En effet, la scolarité se poursuit de manière assidue pour chacune d’entre elles.<br>La communication entre les jeunes et leur famille ne s’est pas toujours faite de manière apaisée, les difficultés familiales sont tellement importantes que les parents ne sont pas en capacité d’apporter du soutien à leurs enfants ou de les accompagner dans la réussite scolaire. Nous nous devons de rester vigilants quant à ces parents qui font reposer beaucoup d’obligations sur les jeunes et frêles épaules de leurs filles.<br>L’accompagnement à la parentalité sera un axe de travail plus important pour la poursuite du projet : nous souhaitons associer les parents aux actions de prévention autour des moyens de communications modernes (réseaux sociaux, téléphone portable…).<br>Elles ont pu avoir au cours du projet des relations violentes verbalement via les réseaux qui ont engendré des conflits assez importants entre elles. Il s’agit de prévenir ce type de comportement afin d’éviter au maximum des situations de harcèlement. Nous souhaitons continuer à faire émerger un esprit critique mais aussi une prise de distance efficace et réfléchie par rapport aux accès aux médias, toujours dans un esprit de développer des futures citoyennes éclairées.<br>Enfin, les questions de sexualité et séduction propres à l’adolescence sont très rarement abordées au sein de la cellule familiale, il s’agit de rester en relais au quotidien auprès de ces jeunes filles afin de leur permettre de s’interroger sur leur comportement qui peut être à risques à certains moments. Nous souhaitons démarrer au plutôt la prévention des grossesses précoces, et avoir avec elle une liberté d’échange sur des questions intimes qui les traversent dès l’entrée dans l’adolescence...</td></tr>
<tr><td>Perspectives</td><td>Poursuite de ce projet en 2019 avec un outil tel que le théâtre forum</td></tr>
</table>

# Fiche bilan
# « Action communautaire 1 »

L'action communautaire doit être développée dans le cadre d'un partenariat et d'une démarche de développement social. A cette fin, il est nécessaire de s'appuyer sur les ressources locales et sur la participation des habitants et des jeunes, afin de favoriser et participer à la dynamique collective de quartier (cf. Annexe 14 – Loi du 5 mars 2007 réformant la Protection de l'Enfance).

| | |
|---|---|
| **Axe(s) visé(s)** | ☒Promotion du lien social et intergénérationnel : citoyenneté<br>☐ Communication, accès aux savoirs, au droit, à la culture et aux loisirs ;<br>☒Vigilance sociale et prévention des tensions ;<br>☒ Accès à la santé et prévention des conduites à risque ;<br>☐ Favoriser les initiatives des habitants ;<br>☐ Autres : |
| **Intitulé de l'action en fonction de l'axe choisi** | **Cellule de veille au Collège Foch et au Collège Kléber** |
| **0rientation de la Charte départementale** | - Favoriser l'intégration des jeunes dans les dispositifs de droit commun.<br>- Prévenir des tensions<br>- Etablir et formaliser un véritable partenariat avec les différents acteurs impliqués |
| **Origine du projet<br>Diagnostic<br>Difficultés repérées<br>Besoins recensés** | Depuis septembre 2014 pour le collège Foch et septembre 2016 pour le collège Kléber, ces 2 cellules de veille réunissent différents professionnels: le principal, son adjoint, la Conseillère Principale d'Education (CPE), l'Assistante sociale scolaire, l'infirmière scolaire, et les partenaires extérieurs : la responsable de l'équipe ville de l'Utams (pour le collège Foch) , un éducateur de la jeep, la directrice du CSC Langensand au collège Foch et le coordinateur de la maison de quartier Pins Musau pour le collège Kléber ainsi que le/la conseiller(ère) d'orientation psychologue de chaque établissement.<br>En moyenne, une vingtaine de situations d'élèves en difficultés sont abordées. Chaque situation est étudiée de manière globale.<br>On dépasse le cadre scolaire et on prend en compte les autres difficultés du jeune ; le contexte familial, les problèmes avec la justice, la santé etc |
| **Objectifs recherchés** | - Réunir les différents partenaires intervenant dans le cadre du décrochage scolaire, de l'accompagnement des jeunes et de la protection de l'enfance.<br>- Travailler, en tant qu'éducateur de prévention spécialisée, sur les problématiques des jeunes qui n'adhèrent pas ou plus au projet scolaire et qui, de fait, se retrouvent en échec et très souvent en décrochage scolaire.<br>- Pour l'éducateur de la JEEP, il s'agit de proposer, le cas échéant, à l'élève et à sa famille, la mise en place d'un suivi éducatif, pour travailler avec eux différentes pistes par le biais d'entretiens individuels.<br>- Proposer des activités de groupe, ou individuelles.<br>- Elaborer avec le jeune et sa famille un projet scolaire ou de vie. Pour ce faire, l'éducateur l'accompagnera dans ces démarches ; recherche de stage, accompagnement vers d'autres services (santé, Psychologique…) |

<table>
<tr><td></td><td>- Lutter contre le décrochage scolaire</td></tr>
<tr><td>Porteur(s) du projet</td><td>Principal du Collège Foch<br>Principale du collège Kléber</td></tr>
<tr><td>Partenaires associés</td><td>Au collège Foch : UTAMS / CSC du Langensand / Jeep Haguenau<br>Au collège Kléber : CSC Pins Musau / Jeep Haguenau</td></tr>
<tr><td>Implication en temps, en personnel éducatif<br>Financement</td><td>1 éducateur (32 heures)</td></tr>
<tr><td>Public<br>(âges, genre)</td><td>
<table>
<tr><th colspan="2">‹ 12 ans</th><th colspan="2">12 -15 ans</th><th colspan="2">16 -17 ans</th><th colspan="2">18 -24 ans</th><th colspan="2">25 ans et +</th><th colspan="2">Parents</th></tr>
<tr><td>M</td><td>F</td><td>M</td><td>F</td><td>M</td><td>F</td><td>M</td><td>F</td><td>M</td><td>F</td><td>M</td><td>F</td></tr>
<tr><td></td><td></td><td>56</td><td>26</td><td>6</td><td>1</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr>
</table>
</td></tr>
<tr><td>Evaluation<br>Analyse</td><td>- Renforcement des liens avec l’équipe pédagogique et de direction des 2 collèges de secteur (Pins / St Joseph)<br>- Connaissance et prise en charge de nouvelles situations pour l’équipe de la Jeep Haguenau.<br>- Cohérence partenariale dans les différentes prises en charge d’élèves en difficultés.</td></tr>
<tr><td>Perspectives</td><td>Volonté commune de poursuivre ces temps d’échange pour l’année 2019</td></tr>
</table>

# Fiche bilan
# « Action communautaire 2 »

L'action communautaire doit être développée dans le cadre d'un partenariat et d'une démarche de développement social. A cette fin, il est nécessaire de s'appuyer sur les ressources locales et sur la participation des habitants et des jeunes, afin de favoriser et participer à la dynamique collective de quartier (cf. Annexe 14 – Loi du 5 mars 2007 réformant la Protection de l'Enfance).

| | |
|---|---|
| **Axe(s) visé(s)** | ☒ Promotion du lien social et intergénérationnel : citoyenneté<br>☐ Communication, accès aux savoirs, au droit, à la culture et aux loisirs ;<br>☒ Vigilance sociale et prévention des tensions ;<br>☐ Accès à la santé et prévention des conduites à risque ;<br>☒ Favoriser les initiatives des habitants ;<br>☐ Autres : |
| **Intitulé de l'action en fonction de l'axe choisi** | **Fête de Quartier des Pins** |
| **0rientation de la Charte départementale** | Mobiliser les adultes sur les problématiques jeunesse ;<br>Etablir et formaliser un véritable partenariat avec les différents acteurs impliqués. |
| **Origine du projet<br>Diagnostic<br>Difficultés repérées<br>Besoins recensés** | Fête instituée tous les 8 mai, qui partait d'une demande forte des habitants de se réunir autour d'un moment festif et de favoriser une mixité sociale et intergénérationnelle. |
| **Objectifs recherchés** | - Faire participer les habitants du quartier des Pins aux activités proposées par l'équipe d'animation du CSC ;<br>- Renforcer encore un peu plus le lien social entre les habitants eux-mêmes, mais aussi avec les différents intervenants sociaux du quartier. |
| **Porteur(s) du projet** | Centre Social et Culturel Pins/Musau. |
| **Partenaires associés** | - Jeep Haguenau<br>- Ville de Haguenau<br>- CIDFF |
| **Implication en temps, en personnel éducatif<br>Financement** | - 2 éducateurs<br>- 16 heures |

<table>
<tr><td>Public<br>(âges, genre)</td><td>
<table>
<tr><th colspan="2">‹ 12 ans</th><th colspan="2">12 -15 ans</th><th colspan="2">16 -17 ans</th><th colspan="2">18 -24 ans</th><th colspan="2">25 ans et +</th><th colspan="2">Parents</th></tr>
<tr><td>M</td><td>F</td><td>M</td><td>F</td><td>M</td><td>F</td><td>M</td><td>F</td><td>M</td><td>F</td><td>M</td><td>F</td></tr>
<tr><td>35</td><td>28</td><td>17</td><td>18</td><td>28</td><td>23</td><td>18</td><td>12</td><td>12</td><td>9</td><td>30</td><td>32</td></tr>
</table>
</td></tr>
<tr><td>Evaluation<br>Analyse</td><td>- Très bonne édition 2018 de la fête de quartier. Bonne participation des habitants, mais également présence de personnes extérieures au quartier, ce qui a favorisé une mixité sociale que nous encourageons depuis quelques années<br>- Forte participation de bénévoles dans la tenue et l’organisation de la journée.</td></tr>
<tr><td>Perspectives</td><td>Cette nouvelle dynamique de bénévoles doit être soutenue dans les prochaines éditions ; elle permettra aux forces vives du quartier de co construire les futurs changements souhaitables de leur cadre de vie.<br><br>De plus, l’implication et l’efficacité du conseil citoyen permettra de renforcer cet élan en 2019</td></tr>
</table>

# Fiche bilan
# « Action communautaire 3 »

L'action communautaire doit être développée dans le cadre d'un partenariat et d'une démarche de développement social. A cette fin, il est nécessaire de s'appuyer sur les ressources locales et sur la participation des habitants et des jeunes, afin de favoriser et participer à la dynamique collective de quartier (cf. Annexe 14 – Loi du 5 mars 2007 réformant la Protection de l'Enfance).

| | |
|---|---|
| **Axe(s) visé(s)** | ☒ Promotion du lien social et intergénérationnel : citoyenneté ;<br>☒ Communication, accès aux savoirs, au droit, à la culture et aux loisirs ;<br>☐ Vigilance sociale et prévention des tensions ;<br>☐ Accès à la santé et prévention des conduites à risque ;<br>☒ Favoriser les initiatives des habitants ;<br>☐ Autres : |
| **Intitulé de l'action en fonction de l'axe choisi** | **Fête de Quartier Saint-Joseph** |
| **0rientation de la Charte départementale** | - Mobiliser les adultes sur les problématiques jeunesse<br>- Etablir et formaliser un véritable partenariat avec les différents acteurs impliqués |
| **Origine du projet<br>Diagnostic<br>Difficultés repérées<br>Besoins recensés** | Manifestation qui résulte de la forte demande des habitants de se réunir autour d'un moment festif tout en favorisant une mixité sociale et intergénérationnelle. |
| **Objectifs recherchés** | - Faire participer les habitants du quartier Saint-Joseph aux activités proposées par l'équipe d'animation du CSC Langensand ;<br>- Renforcer encore un peu plus le lien social entre les habitants eux-mêmes, mais aussi avec les différents intervenants sociaux du quartier. |
| **Porteur(s) du projet** | Centre Social et Culturel Langensand |
| **Partenaires associés** | - Jeep Haguenau<br>- Ville de Haguenau<br>- Collectif d'habitants |
| **Implication en temps, en personnel éducatif<br>Financement** | - 2 éducateurs (14 heures) |

<table>
<tr><td>Public<br>(âges, genre)</td><td>
<table>
<tr><th colspan="2">‹ 12 ans</th><th colspan="2">12 -15 ans</th><th colspan="2">16 -17 ans</th><th colspan="2">18 -24 ans</th><th colspan="2">25 ans et +</th><th colspan="2">Parents</th></tr>
<tr><td>M</td><td>F</td><td>M</td><td>F</td><td>M</td><td>F</td><td>M</td><td>F</td><td>M</td><td>F</td><td>M</td><td>F</td></tr>
<tr><td>32</td><td>18</td><td>20</td><td>19</td><td>10</td><td>8</td><td>13</td><td>10</td><td>14</td><td>5</td><td>21</td><td>33</td></tr>
</table>
</td></tr>
<tr><td>Evaluation<br>Analyse</td><td>- Très bonne ambiance générale<br>- Grande implication des habitants autour de ce moment festif<br>- Rencontre avec des habitants dans un contexte autre que celui du quotidien de l’éducateur.</td></tr>
<tr><td>Perspectives</td><td>Cette fête de quartier est une action rééditée tous les ans. Il s’agit de continuer à valoriser ce type d’action en intégrant de nouveaux bénévoles venus d’horizon divers.</td></tr>
</table>

# Fiche bilan
# « Action communautaire 4 »

L'action communautaire doit être développée dans le cadre d'un partenariat et d'une démarche de développement social. A cette fin, il est nécessaire de s'appuyer sur les ressources locales et sur la participation des habitants et des jeunes, afin de favoriser et participer à la dynamique collective de quartier (cf. Annexe 14 – Loi du 5 mars 2007 réformant la Protection de l'Enfance).

| | |
|---|---|
| **Axe(s) visé(s)** | ☐ Promotion du lien social et intergénérationnel : citoyenneté ;<br>☒ Communication, accès aux savoirs, au droit, à la culture et aux loisirs ;<br>☒ Vigilance sociale et prévention des tensions ;<br>☐ Accès à la santé et prévention des conduites à risque ;<br>☐ Favoriser les initiatives des habitants ;<br>☐ Autres : |
| **Intitulé de l'action en fonction de l'axe choisi** | **Programme de Réussite Educative** |
| **0rientation de la Charte départementale** | Favoriser l'intégration des jeunes dans les dispositifs de droit commun |
| **Origine du projet<br>Diagnostic<br>Difficultés repérées<br>Besoins recensés** | Inscrit dans loi de cohésion sociale de 2005, le PRE doit apporter aux enfants et aux adolescents en difficultés scolaires, ainsi qu'à leurs familles, un accompagnement ciblé et sur mesure.<br>« Rendre effective l'égalité des chances pour les enfants et les adolescents des quartiers défavorisés »<br>lutte contre l'échec scolaire et l'exclusion, promotion de la santé, développement du partenariat. |
| **Objectifs recherchés** | Dégager des moyens spécifiques pour permettre à des enfants et adolescents en difficulté, sur le plan scolaire, de sortir d'une dynamique d'échec. |
| **Porteur(s) du projet** | SIVU |
| **Partenaires associés** | Education Nationale<br>Jeep Haguenau<br>Centre Social et Culturel Pins/Musau<br>UTAMS<br>Centre Social et Culturel du Langensand<br>CASF Bischwiller |
| **Implication en temps, en personnel éducatif<br>Financement** | 1 Educatrice : 20 heures |

<table>
<tr><td>Public<br>(âges, genre)</td><td>
<table>
<tr><th colspan="2">‹ 12 ans</th><th colspan="2">12 -15 ans</th><th colspan="2">16 -17 ans</th><th colspan="2">18 -24 ans</th><th colspan="2">25 ans et +</th><th colspan="2">Parents</th></tr>
<tr><td>M</td><td>F</td><td>M</td><td>F</td><td>M</td><td>F</td><td>M</td><td>F</td><td>M</td><td>F</td><td>M</td><td>F</td></tr>
<tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr>
</table>
</td></tr>
<tr><td>Evaluation<br>Analyse</td><td>- Elargissement du champ géographique de l’action de l’équipe de la Jeep Haguenau<br>- Analyse des situations parfois un peu difficile à réaliser, en raison des objectifs du groupe et de la diversité des interlocuteurs présents.</td></tr>
<tr><td>Perspectives</td><td>Continuité du dispositif PRE pour l’année 2019 en lien avec le CDV</td></tr>
</table>

# Fiche bilan
# « Action communautaire 5 »

L'action communautaire doit être développée dans le cadre d'un partenariat et d'une démarche de développement social. A cette fin, il est nécessaire de s'appuyer sur les ressources locales et sur la participation des habitants et des jeunes, afin de favoriser et participer à la dynamique collective de quartier (cf. Annexe 14 – Loi du 5 mars 2007 réformant la Protection de l'Enfance).

| | |
|---|---|
| **Axe(s) visé(s)** | ☒ Promotion du lien social et intergénérationnel : citoyenneté ;<br>☒ Communication, accès aux savoirs, au droit, à la culture et aux loisirs ;<br>☒ Vigilance sociale et prévention des tensions ;<br>☒ Accès à la santé et prévention des conduites à risque ;<br>☒ Favoriser les initiatives des habitants ;<br>☐ Autres : |
| **Intitulé de l'action en fonction de l'axe choisi** | **Animation d'été, quartier Saint-Joseph<br>Soirées cinéma de plein air, Café de la place…** |
| **0rientation de la Charte départementale** | Prévenir les tensions et sensibiliser les adultes aux problématiques de jeunesse. |
| **Origine du projet<br>Diagnostic<br>Difficultés repérées<br>Besoins recensés** | Portée par le CSC du Langensand, l'organisation de ces soirées part d'une forte demande des habitants de se réunir autour de moments festifs durant l'été et de favoriser une mixité sociale et intergénérationnelle. |
| **Objectifs recherchés** | Proposer aux habitants du quartier des soirées festives ;<br>Créer du lien avec les habitants du quartier dans un contexte festif.<br>Continuer à dynamiser le quartier pendant la période estivale. |
| **Porteur(s) du projet** | CSC Langensand |
| **Partenaires associés** | Jeep Haguenau<br>Collectif d'habitants |
| **Implication en temps, en personnel éducatif<br>Financement** | 50 hrs : 2 éducateurs |
| **Public<br>(âges, genre)** | |

| ‹ 12 ans | | 12 -15 ans | | 16 -17 ans | | 18 -24 ans | | 25 ans et + | | Parents | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| M | F | M | F | M | F | M | F | M | F | M | F |
| 19 | 23 | 13 | 11 | 2 | 4 | 1 | 3 | 5 | 7 | 20 | 30 |

| | |
|---|---|
| **Evaluation<br>Analyse** | -Soirées animées, beaucoup d'habitants présents, mixité générationnelle<br>- Forte implication des bénévoles ;<br>- Les différentes animations ont permis de toucher un grand nombre de personnes<br>- Accent mis sur la présence des familles aux manifestations<br>- Présence d'un public n'habitant pas le quartier des Pins |
| **Perspectives** | Continuer à mobiliser ce groupe de bénévoles ainsi que les jeunes, dans l'organisation d'autres actions festives dans le quartier.<br>Favoriser la poursuite de ces actions en 2019 |

# Fiche bilan
# « Action communautaire 6 »

L'action communautaire doit être développée dans le cadre d'un partenariat et d'une démarche de développement social. A cette fin, il est nécessaire de s'appuyer sur les ressources locales et sur la participation des habitants et des jeunes, afin de favoriser et participer à la dynamique collective de quartier (cf. Annexe 14 – Loi du 5 mars 2007 réformant la Protection de l'Enfance).

| | |
|---|---|
| **Axe(s) visé(s)** | ☒ Promotion du lien social et intergénérationnel : citoyenneté ;<br>☐ Communication, accès aux savoirs, au droit, à la culture et aux loisirs ;<br>☒Vigilance sociale et prévention des tensions ;<br>☐ Accès à la santé et prévention des conduites à risque ;<br>☒ Favoriser les initiatives des habitants ;<br>☐ Autres : |
| **Intitulé de l'action en fonction de l'axe choisi** | **« Les vendredis de l'été au Pins »** |
| **0rientation de la Charte départementale** | Prévenir les tensions<br>Favoriser les initiatives des habitants |
| **Origine du projet<br>Diagnostic<br>Difficultés repérées<br>Besoins recensés** | En partenariat avec le CSC Pins / Musau, ces moments festifs ont pour objectif de proposer un espace de lien social au quartier des Pins.<br>Les différentes manifestations doivent permettre un accueil du public de plus en plus nombreux mais aussi une ouverture du quartier vers l'extérieur. |
| **Objectifs recherchés** | Occuper et enrichir l'espace public avec des initiatives positives réunissant les habitants du quartier, permettre aux adultes et aux jeunes d'être moteurs dans la réalisation de ces actions, mais également les accompagner dans la conception de futurs projets. |
| **Porteur(s) du projet** | CSC Pins / Musau |
| **Partenaires associés** | Ville de Haguenau<br>JEEP Haguenau |
| **Implication en temps, en personnel éducatif<br>Financement** | 70 heures : 2 éducateurs |
| **Public<br>(âges, genre)** | |

| ‹ 12 ans | | 12 -15 ans | | 16 -17 ans | | 18 -24 ans | | 25 ans et + | | Parents | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| M | F | M | F | M | F | M | F | M | F | M | F |
| | | | | | | | | | | | |

| | |
|---|---|
| **Evaluation<br>Analyse** | - Soirées animées, programmations variées<br>- bonne affluence<br>- Implication importante des bénévoles ; à souligner<br>- Les différentes animations ont permis de toucher un public différent, peu intégré dans la vie du quartier et la venue de personnes n'habitant pas le quartier. |
| **Perspectives** | Grâce à la régularité des manifestations et au dynamisme des bénévoles et professionnels qui ont œuvré dans le même sens, ce projet a connu un succès.<br>Il est nécessaire de continuer sur cette lancée en 2019 afin que le quartier puisse continuer à évoluer de manière positive.<br>Son image ne pourra changer sur du long terme que si les habitants et les professionnels qui y oeuvrent se rassemblent pour la collectivité. |

# Fiche bilan
# « Action communautaire 7 »

L'action communautaire doit être développée dans le cadre d'un partenariat et d'une démarche de développement social. A cette fin, il est nécessaire de s'appuyer sur les ressources locales et sur la participation des habitants et des jeunes, afin de favoriser et participer à la dynamique collective de quartier (cf. Annexe 14 – Loi du 5 mars 2007 réformant la Protection de l'Enfance).

| | |
|---|---|
| **Axe(s) visé(s)** | ☒ Promotion du lien social et intergénérationnel : citoyenneté ;<br>☐ Communication, accès aux savoirs, au droit, à la culture et aux loisirs ;<br>☐ Vigilance sociale et prévention des tensions ;<br>☒ Accès à la santé et prévention des conduites à risque ;<br>☒ Favoriser les initiatives des habitants ;<br>☐ Autres : |
| **Intitulé de l'action en fonction de l'axe choisi** | **Les repas parents/enfants (St Joseph)** |
| **0rientation de la Charte départementale** | Mobiliser les adultes sur les problématiques jeunesse ;<br>Etablir et formaliser un véritable partenariat avec les différents acteurs impliqués. |
| **Origine du projet<br>Diagnostic<br>Difficultés repérées<br>Besoins recensés** | A partir du constat que certains jeunes ne prenaient pas de repas à leur domicile et traînaient dans la rue lors des temps de pause de midi, un travail autour de l'alimentation et de la confection de repas simples a été proposé aux familles du quartier. Un temps qui permet de favoriser les relations parents/enfants et de montrer l'importance du repas pris en commun. |
| **Objectifs recherchés** | -Consolider un groupe de parents qui s'implique dans la vie locale et accueillir de nouveaux bénévoles.<br>-renforcer le travail de prévention auprès des familles, en créant et proposant des temps d'accueil spécifiques<br>-être attentif aux demandes exprimées et déceler celles non exprimées pour mieux adapter les réponses à apporter<br>-travailler en réseau avec les autres partenaires du quartier et de la ville pour repérer les problèmes locaux et proposer des actions<br>- Sensibilisation aux questions liées à l'alimentation ;<br>- Permettre aux familles de prendre un ou plusieurs repas ensemble, et favoriser les rencontres dans un autre contexte avec les acteurs sociaux du quartier.<br>-Partager un moment convivial autour de la même table avec les familles et les enfants. |
| **Porteur(s) du projet** | CSC Du Langensand |
| **Partenaires associés** | **Jeep Haguenau**<br>Ecole Maternelle<br>UTAMS<br>CIDFF<br>Collectif d'habitants |

<table>
<tr><td>Implication en temps, en personnel éducatif<br>Financement</td><td>3 éducateurs</td></tr>
<tr><td>Public<br>(âges, genre)</td><td>
<table>
<tr><th colspan="2">‹ 12 ans</th><th colspan="2">12 -15 ans</th><th colspan="2">16 -17 ans</th><th colspan="2">18 -24 ans</th><th colspan="2">25 ans et +</th><th colspan="2">Parents</th></tr>
<tr><td>M</td><td>F</td><td>M</td><td>F</td><td>M</td><td>F</td><td>M</td><td>F</td><td>M</td><td>F</td><td>M</td><td>F</td></tr>
<tr><td>17</td><td>16</td><td>12</td><td>18</td><td>5</td><td>2</td><td>1</td><td>1</td><td></td><td>2</td><td>21</td><td>33</td></tr>
</table>
</td></tr>
<tr><td>Evaluation<br>Analyse</td><td>- Participation bénévole de mamans pour la réalisation des repas ;<br>- Forte participation des familles aux différents repas ;<br>- Rencontre avec de nombreuses familles ;<br>- Temps d’échanges riches, permettant une meilleure relation avec bon nombre de familles ;</td></tr>
<tr><td>Perspectives</td><td>Continuer en 2019 à mobiliser les familles, mais aussi permettre à de nouveaux bénévoles d’intégrer le groupe déjà constitué autour de la confection des repas.<br>.</td></tr>
</table>

# Fiche bilan

# « Action communautaire 8 »

L'action communautaire doit être développée dans le cadre d'un partenariat et d'une démarche de développement social. A cette fin, il est nécessaire de s'appuyer sur les ressources locales et sur la participation des habitants et des jeunes, afin de favoriser et participer à la dynamique collective de quartier (cf. Annexe 14 – Loi du 5 mars 2007 réformant la Protection de l'Enfance).

| | |
|---|---|
| **Axe(s) visé(s)** | ☒ Promotion du lien social et intergénérationnel : citoyenneté ;<br>☒ Communication, accès aux savoirs, au droit, à la culture et aux loisirs ;<br>☒ Vigilance sociale et prévention des tensions ;<br>☐ Accès à la santé et prévention des conduites à risque ;<br>☒Favoriser les initiatives des habitants ;<br>☐ Autres : |
| **Intitulé de l'action en fonction de l'axe choisi** | **Animation de rue / caravane de l'été** |
| **0rientation de la Charte départementale** | Favoriser l'intégration des jeunes dans les dispositifs de droit commun. |
| **Origine du projet<br>Diagnostic<br>Difficultés repérées<br>Besoins recensés** | Proposer une action structurée et encadrée en partenariat avec les équipes d'animations du CSC du Langensand et du CSC Robert Schuman en direction des jeunes adolescents des différents quartiers de Haguenau (Pins, Saint Joseph, Musau, Bildstoeckel, quartier Gare) qui ne bénéficient pas d'une structure d'animation à demeure dans leur espace de vie. |
| **Objectifs recherchés** | - Repérer et accompagner des jeunes qui pourraient éprouver des difficultés dans leur parcours scolaire et/ou professionnel.<br>- Création de liens et meilleure connaissance par les éducateurs de la Jeep des publics des différents quartiers haguenoviens.<br>- Prise en charge de nouvelles situations par l'équipe éducative de la Jeep.<br>- Faire connaître les animations qui se déroulent au CSC du Langensand et CSC Robert Schuman et permettre à ces jeunes non connus d'y adhérer. |
| **Porteur(s) du projet** | Centre Social et Culturel du Langensand<br>Centre Social et Culturel Robert Schuman et Pins / Musau |
| **Partenaires associés** | **Jeep Haguenau** |
| **Implication en temps, en personnel éducatif<br>Financement** | 2 éducateurs : 36 heures |

<table>
<tr><td>Public<br>(âges, genre)</td><td>
<table>
<tr><th colspan="2">‹ 12 ans</th><th colspan="2">12 -15 ans</th><th colspan="2">16 -17 ans</th><th colspan="2">18 -24 ans</th><th colspan="2">25 ans et +</th><th colspan="2">Parents</th></tr>
<tr><td>M</td><td>F</td><td>M</td><td>F</td><td>M</td><td>F</td><td>M</td><td>F</td><td>M</td><td>F</td><td>M</td><td>F</td></tr>
<tr><td>30</td><td>22</td><td>19</td><td>16</td><td>11</td><td>6</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td>9</td><td>13</td></tr>
</table>
</td></tr>
<tr><td>Evaluation<br>Analyse</td><td>- Respect des règles, des consignes ;<br>- Renforcement de la relation éducateurs / jeunes et prise en charge de nouvelles situations, suite à ces rencontres.</td></tr>
<tr><td>Perspectives</td><td>Grâce au travail de rue, nous restons vigilants et présents face à ce qui se passe dans ces quartiers où nous ne disposons pas de lieu d’accueil,<br>Nous sommes régulièrement saisis de nouvelles situations de jeunes en difficultés, repérées par les écoles et collège du secteur ainsi que par les travailleurs sociaux de secteur.</td></tr>
</table>

# Fiche bilan
# « Action communautaire 9 »

L'action communautaire doit être développée dans le cadre d'un partenariat et d'une démarche de développement social. A cette fin, il est nécessaire de s'appuyer sur les ressources locales et sur la participation des habitants et des jeunes, afin de favoriser et participer à la dynamique collective de quartier (cf. Annexe 14 – Loi du 5 mars 2007 réformant la Protection de l'Enfance).

| | |
|---|---|
| **Axe(s) visé(s)** | ☐ Promotion du lien social et intergénérationnel : citoyenneté ;<br>☐ Communication, accès aux savoirs, au droit, à la culture et aux loisirs ;<br>☒ Vigilance sociale et prévention des tensions ;<br>☐ Accès à la santé et prévention des conduites à risque ;<br>☒ Favoriser les initiatives des habitants ;<br>☐ Autres : |
| **Intitulé de l'action en fonction de l'axe choisi** | **Spectacle de la SAINT-NICOLAS pour les écoles maternelles des Pins, de la Musau et de Bellevue** |
| **0rientation de la Charte départementale** | - Prévenir les tensions.<br>- Mobiliser les adultes sur les problématiques jeunesse. |
| **Origine du projet<br>Diagnostic<br>Difficultés repérées<br>Besoins recensés** | Afin de poursuivre l'action démarrée en 2013 et de continuer à travailler la question du vivre ensemble, nous avons souhaité avec le CSC Pins/ Musau, reconduire l'action de la fête de la saint Nicolas en partenariat avec les écoles du secteur et intégrer d'autres adultes dans l'organisation et la gestion de la journée. |
| **Objectifs recherchés** | Permettre, à travers l'organisation d'un spectacle pour la Saint-Nicolas, l'ouverture des Pins à des enfants et parents venus des quartiers environnants, afin, à terme, d'en transformer l'image de façon positive. |
| **Porteur(s) du projet** | CSC Pins / Musau et Jeep Haguenau |
| **Partenaires associés** | Ville de Haguenau / CSC Robert Schuman<br>Ecole maternelle des Pins / Musau et Bellevue. |
| **Implication en temps, en personnel éducatif<br>Financement** | 4 éducateurs : 32 heures |
| **Public<br>(âges, genre)** | |

| **‹ 12 ans** | | **12 - 15 ans** | | **16 -17 ans** | | **18 -24 ans** | | **25 ans et +** | | **Parents** | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| M | F | M | F | M | F | M | F | M | F | M | F |
| 155 | 145 | | | | | | | 2 | 5 | 15 | 37 |

| | |
|---|---|
| **Evaluation<br>Analyse** | - Très bonne mobilisation et implication du groupe de parents bénévoles.<br>- Très bonne implication de parents accompagnateurs venus des écoles des Pins, de la Musau et de Bellevue.<br>- 300 écoliers présents, sur 2 représentations ;<br>- Bonne coordination entre professionnels et bénévoles tout au long de l'action<br>- Demande unanime des écoles présentes, de renouveler cette action en 2019. |
| **Perspectives** | En accord avec le CSC Pins/Musau, aujourd'hui porteur du projet, l'action sera reconduite en 2019<br>.<br>La tenue de ce spectacle au sein du quartier, l'ouverture aux parents des élèves des écoles maternelles, permettront progressivement de construire une image plus positive du quartier des Pins pour l'ensemble de ses habitants. |

# Fiche bilan
# « Action communautaire 10 »

L'action collective vise à « *prévenir la marginalisation et à faciliter l'insertion ou la promotion sociales des jeunes et des familles* » (cf. Art. L. 221-1 et L. 121-2 du CASF). C'est un support de socialisation et de recherche de nouvelles solidarités (cf. Annexe 14 – Loi du 5 mars 2007 réformant la Protection de l'Enfance).
Cette capacité d'approcher la personne, par le groupe, permet un travail sur la place de chacun, le respect des limites et des règles, la découverte et l'ouverture sur les autres et l'environnement. Elle permet d'agir profondément sur les représentations et les comportements

| | |
|---|---|
| **Axe(s) visé(s)** | ☒ Promotion du lien social et intergénérationnel : citoyenneté ;<br>☒ Communication, accès aux savoirs, au droit, à la culture et aux loisirs ;<br>☒ Vigilance sociale et prévention des tensions ;<br>☐ Accès à la santé et prévention des conduites à risque ;<br>☐ Favoriser les initiatives des habitants ;<br>☐ Autres : |
| **Intitulé de l'action en fonction de l'axe choisi** | **Bibliothèque de rue à L'école maternelle de St Joseph** |
| **0rientation de la Charte départementale** | Favoriser l'intégration des jeunes dans les dispositifs de droit commun.<br>Prévenir les tensions. |
| **Origine du projet<br>Diagnostic<br>Difficultés repérées<br>Besoins recensés** | Support permettant la rencontre de nouveaux habitants, et favorisant un échange parents enfants autour du livre.<br><br>Amener les parents à interroger leurs pratiques éducatives en leur proposant une activité lecture avec leurs enfants.<br><br>Proposition d'une approche différente de la lecture hors les murs de la bibliothèque et mettre à disposition gratuitement des livres aux enfants. Les bibliothèques de rue deviennent ainsi un pont vers l'extérieur, bibliothèques municipales, écoles, clubs sportifs ou informatiques, théâtres, afin que les enfants participent aux activités de tous et s'y épanouissent. |
| **Objectifs recherchés** | - Rencontre de parents et d'enfants autour d'un support qu'est le livre<br>- Favoriser des inscriptions de personnes nouvellement arrivées (demandeurs d'asiles) dans des dispositifs de droits communs |
| **Porteur(s) du projet** | JEEP, Ecole maternelle de Saint Joseph |

<table>
<tr><td>Partenaires associés</td><td>Emmaüs Mundolsheim</td></tr>
<tr><td>Implication en temps, en personnel éducatif<br>Financement</td><td>2 éducateurs : 30 heures</td></tr>
<tr><td>Public<br>(âges, genre)</td><td>
<table>
<tr><th colspan="2">‹ 12 ans</th><th colspan="2">12 -15 ans</th><th colspan="2">16 -17 ans</th><th colspan="2">18 -24 ans</th><th colspan="2">25 ans et +</th><th colspan="2">Parents</th></tr>
<tr><td>M</td><td>F</td><td>M</td><td>F</td><td>M</td><td>F</td><td>M</td><td>F</td><td>M</td><td>F</td><td>M</td><td>F</td></tr>
<tr><td>25</td><td>20</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td>10</td><td>16</td></tr>
</table>
</td></tr>
<tr><td>Evaluation<br>Analyse</td><td>Bonne participation des parents et des enfants pour cette première édition. Ce temps calme proposé dans un cadre extérieur nous a permis de repérer des ressources positives chez certains parents.</td></tr>
<tr><td>Perspectives</td><td>Nous souhaitons continuer à occuper l’espace public avec ce type de manifestation afin de permettre une ouverture culturelle à des parents et des enfants.<br>Nous souhaiterions que cet espace génère d’autres événements culturels : ateliers de lecture, soutien à l’alphabétisation, création (livres, fresques, spectacles, etc…).</td></tr>
</table>

# Fiche bilan

# « Action communautaire 11 »

L'action communautaire doit être développée dans le cadre d'un partenariat et d'une démarche de développement social. A cette fin, il est nécessaire de s'appuyer sur les ressources locales et sur la participation des habitants et des jeunes, afin de favoriser et participer à la dynamique collective de quartier (cf. Annexe 14 – Loi du 5 mars 2007 réformant la Protection de l'Enfance).

| | |
|---|---|
| **Axe(s) visé(s)** | ☒ Promotion du lien social et intergénérationnel : citoyenneté ;<br>☐ Communication, accès aux savoirs, au droit, à la culture et aux loisirs ;<br>☒ Vigilance sociale et prévention des tensions ;<br>☒ Accès à la santé et prévention des conduites à risque ;<br>☒ Favoriser les initiatives des habitants ;<br>☐ Autres : |
| **Intitulé de l'action en fonction de l'axe choisi** | **Soirée du 31 /12 / 2018 et nuit du nouvel an** |
| **0rientation de la Charte départementale** | - Prévenir les tensions ;<br>- Mobiliser les adultes sur les problématiques jeunesse. |
| **Origine du projet<br>Diagnostic<br>Difficultés repérées<br>Besoins recensés** | Occuper l'espace public sur des temps forts comme celle de la soirée du Nouvel an reste un objectif important pour l'équipe de prévention spécialisée en lien avec les habitants et les professionnels du quartier des Pins<br><br>Pour changer durablement l'atmosphère de ce quartier, il s'agit dès à présent de continuer à inciter tous les acteurs ainsi que des habitants à s'unir autour d'un projet à long terme pour leur quartier. |
| **Objectifs recherchés** | - Enrichir l'espace public avec des initiatives positives ;<br>- Repérer les tensions éventuelles et les mettre en travail ;<br>- Travail de rue et médiation en cas de conflits. |
| **Porteur(s) du projet** | CSC Pins / Musau et du Langensand<br>Jeep Haguenau |
| **Partenaires associés** | Ville de Haguenau<br><br>Groupe de bénévoles du quartier des Pins et St Joseph |
| **Implication en temps, en personnel éducatif<br>Financement** | 2 éducateurs : 24 heures |

<table>
<tr><td>Public<br>(âges, genre)</td><td>
<table>
<tr><th colspan="2">‹ 12 ans</th><th colspan="2">12 -15 ans</th><th colspan="2">16 -17 ans</th><th colspan="2">18 -24 ans</th><th colspan="2">25 ans et +</th><th colspan="2">Parents</th></tr>
<tr><td>M</td><td>F</td><td>M</td><td>F</td><td>M</td><td>F</td><td>M</td><td>F</td><td>M</td><td>F</td><td>M</td><td>F</td></tr>
<tr><td>16</td><td>11</td><td>16</td><td>14</td><td>12</td><td>8</td><td>14</td><td>8</td><td>13</td><td>12</td><td>29</td><td>42</td></tr>
</table>
</td></tr>
<tr><td>Evaluation<br>Analyse</td><td>
Soirée CSC PINS/ MUSAU<br><br>
Bonne ambiance et bonne participation (60 habitants) tout au long de la soirée. L’équipe de la JEEP a participé activement à la préparation de la soirée avec les habitants des Pins. Beaucoup de dynamisme et de bonne humeur de la part des habitants dans l’organisation et image positive des familles qui sont allées occuper l’espace public à minuit pour présenter leurs vœux.<br><br>
Nuit du nouvel an Pins et à St Joseph<br><br>
Le quartier a été relativement calme, malgré l’incendie d’un véhicule vers 22 heures au quartier des Pins. Présence forte de la communauté Tchéchène sur le parvis du CSC Pins / Musau arrivée en voiture au quartier des Pins peu avant minuit.<br><br>
La présence constante des éducateurs et animateurs ainsi que l’organisation de soirées, tant à Saint Joseph qu’aux Pins, ont favorisé un contexte d’apaisement de la rue.<br><br>
Il reste à déplorer 3 incendies de véhicules après 4 heures du matin au quartier des Pins.
</td></tr>
<tr><td>Perspectives</td><td>
Poursuivre ce travail d’implication des habitants en lien avec le Conseil citoyen et les 2 CSC, organiser des évènements familiaux, en partenariat avec les travailleurs sociaux, afin que l’espace public soit occupé par les familles et pas uniquement par des jeunes aux activités plus ou moins déviantes (consommation excessive d’alcool…) et bruyantes.
</td></tr>
</table>